



© B. Vanroye



INTERREG efface les frontières

Coopération transfrontalière

INTERREG IV

FRANCE • WALLONIE • VLAANDEREN

PROJETS **2007-2013**



Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional





INTERREG efface les frontières

Coopération transfrontalière

INTERREG IV

FRANCE • WALLONIE • VLAANDEREN

PROJETS **2007-2013**

SOMMAIRE



Préface	p.6
Présentation du Programme	p.8
Recherche, innovation et développement économique	p.12
CTE GO-KMO	p.14
Phytobio.....	p.16
Tandem	p.18
Emploi et formation	p.20
Cobalt	p.22
Distance Zéro	p.24
L'Université Métropolitaine.....	p.26
Culture	p.28
Next Festival	p.30
Vis-à-Vis.....	p.32

Développement touristique	p.34
Région de la Lys.....	p.36
Santé et vie quotidienne	p.40
APPORT	p.42
COSANTRAN / COSANWALFRAN / COSANVLAAMSFRAN / RENCOSANTRAN	p.44
Plate-forme drogues et actions de prévention globale en milieux festifs	p.48
Transit - Transpuls - Transactua	p.50
Fonds micro-projets	p.52
Gestion du territoire et développement durable	p.56
DurAgr'ISO 14001.....	p.58
Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.....	p.60
Projets 2007-2013	p.62

PRÉFACE

« La coopération territoriale montre concrètement et en termes visibles ce que fait l'Union européenne pour ses citoyens. L'on peut écrire de nombreux articles et organiser de nombreuses conférences, mais en fin de compte, ce qui importe c'est la volonté des gens de vivre ensemble et de travailler ensemble au-delà des frontières politiques et économiques. La coopération nous aide à surmonter ces frontières, les frontières réelles tout comme celles qui existent dans l'esprit des gens. Pour cette raison, la coopération est l'idée européenne mise en pratique. »



Johannes HAHN

Commissaire européen chargé de la politique régionale

« La coopération entre les peuples se situe au cœur de la construction européenne. Elle contribue à la pertinence et à l'actualité du projet européen. Elle reste un défi de tous les instants. Le réussir est capital, dans les zones frontalières plus que dans toute autre. En effet, ces espaces en lisière vivent de façon exacerbée les enjeux socio-économiques et culturels que l'Union européenne doit relever. Les Autorités européennes, nationales et régionales en ont pris la mesure. Elles ont conjugué leurs efforts et fédéré leurs énergies pour réinventer l'aventure INTERREG de génération en génération.

Au fil de ce compendium, vous découvrirez les empreintes des meilleurs projets soutenus entre 2007 et 2013 par le programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen. Ces projets sont les ambassadeurs d'une coopération transfrontalière de qualité. Innovante, durable et pérenne!

À quelques encablures d'une nouvelle page d'histoire (2014-2020), il est essentiel de s'appropriier les nouvelles tendances sans tourner le dos au passé. Ainsi, l'adoption d'une approche orientée vers les résultats et le choix de champs de coopération émergents doivent être les fers de lance d'une coopération territoriale européenne en recherche constante du bien-être des citoyens. »



Philippe SUINEN

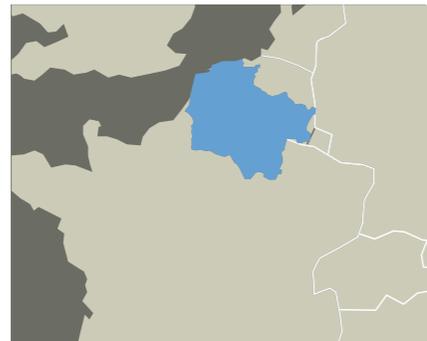
Administrateur général de Wallonie-Bruxelles International - Autorité de Gestion



Depuis le lancement des Programmes INTERREG en 1990, le Nord de la France, la Wallonie et la Flandre ont développé de nombreuses initiatives transfrontalières visant à valoriser leurs richesses respectives et à promouvoir le partage des compétences.

Le 15 novembre 2007, la Commission européenne a approuvé le Programme INTERREG IV France - Wallonie - Vlaanderen, permettant ainsi à quelque 10,5 millions d'habitants des cinq régions concernées de bénéficier des initiatives concrètes découlant de projets transfrontaliers retenus en vue de favoriser l'économie, l'emploi, la recherche, le développement durable, la formation, la culture, le tourisme, la santé, la vie quotidienne, la gestion du territoire et la ruralité.

Le budget du Programme s'élève à 297 millions d'euros, dont 138 millions financés par l'Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional) et le solde par les opérateurs ou les autorités nationales publiques.



AU 31 DÉCEMBRE 2012, LE PROGRAMME A ACCEPTÉ 197 PROJETS COFINANCÉS PAR LE FEDER À HAUTEUR DE 138 MILLIONS D'EUROS, SOIT LA TOTALITÉ DE L'ENVELOPPE DISPONIBLE POUR LA PÉRIODE 2007-2013.

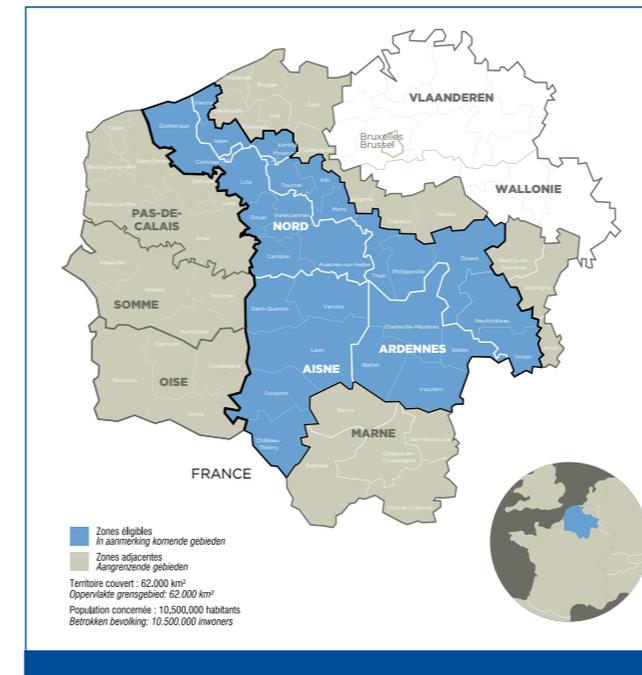
Le territoire couvert

Le Programme INTERREG IV France - Wallonie - Vlaanderen concerne :

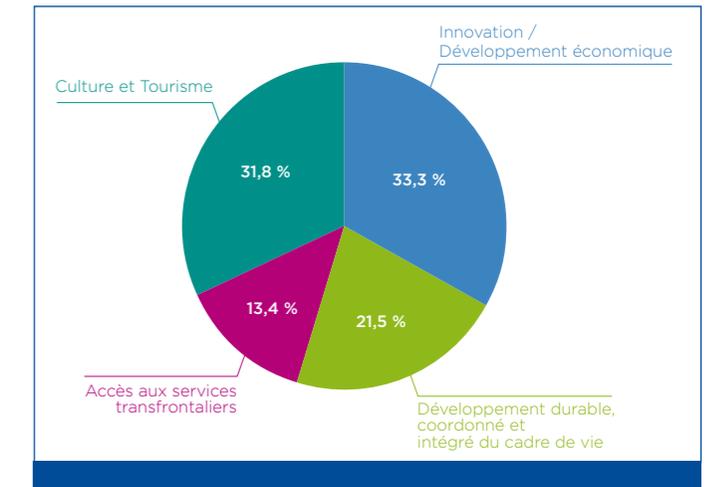
- les Départements du Nord, de l'Aisne, des Ardennes, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de la Marne en France,
- les Provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg en Wallonie,
- les Provinces de Flandre occidentale et orientale en Flandre.

L'ensemble de cette zone transfrontalière couvre une superficie de 62.000 km².

Sur le plan économique, la zone comporte tant des zones agricoles que des centres industriels et commerciaux. L'agro-alimentaire, le textile, l'imprimerie, le travail du bois ou encore les fabrications métalliques constituent des piliers historiques de la vie économique locale. Une diversité qui fait la richesse de cet espace transfrontalier courant de Bruges à Epernay.



Les priorités thématiques



Les partenaires institutionnels

La Wallonie est l'Autorité de Gestion du Programme. Elle coordonne la réalisation des actions transfrontalières en partenariat avec :

- les Préfectures des Régions Nord-Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
- les Régions Nord-Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
- les Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, des Ardennes,
- la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- la Région flamande,
- les Provinces de Flandre occidentale et orientale.



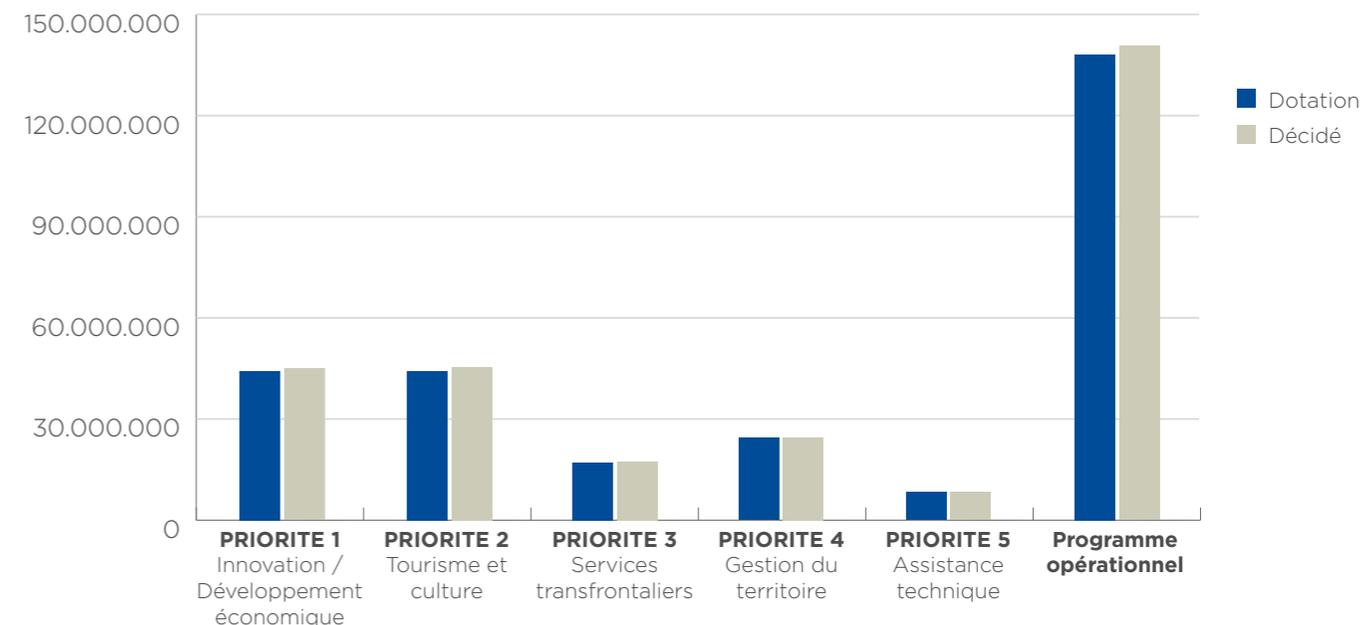
LES PROJETS

Quel est le point commun entre la création d'un environnement d'apprentissage du néerlandais et du français librement accessible sur Internet, la création d'un espace transfrontalier culturel et artistique, la prévention et la réduction des risques en milieux festifs ou encore la mise en place d'un observatoire des paysages ? Des projets nombreux et variés, mais qui ont tous une même raison d'être : **la collaboration entre des organismes et des équipes françaises, wallonnes et flamandes.**

La liste des projets acceptés est consultable sur le site Internet du Programme : www.interreg-fwvl.eu

Au 31 décembre 2012, 91 millions d'euros sur la thématique liée au développement économique et plus de 103,9 millions d'euros sur celle liée au tourisme et à la culture ont été affectés à respectivement 67 et 57 projets.

Les budgets des thématiques relatives aux services transfrontaliers à la population et à la gestion transfrontalière du territoire ont quant à eux été mobilisés à hauteur de 35,2 millions d'euros et 51,1 millions d'euros pour respectivement 33 et 40 projets.



Au 31 décembre 2012, le Programme INTERREG IV France - Wallonie - Vlaanderen a permis de :

- Créer ou maintenir 1.085 emplois ;
- Mettre en œuvre 2.952 actions transfrontalières intégrées relatives à la préservation de la biodiversité ;
- Mettre en place 1.582 actions communes de gestion des espaces naturels ;
- Développer 6.687 actions de sensibilisation à l'environnement ;
- Mettre en œuvre 243 actions spécifiques dans le domaine de l'égalité des chances ou pour les groupes discriminés/fragilisés ;
- Développer plus de 320 actions pour favoriser le bilinguisme tout au long de la frontière, touchant ainsi plus de 38.555 personnes.

INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



2.603

centres de recherches, de compétences,
d'entreprises, intégrés dans un réseau transfrontalier

57.119

personnes formées

Pour les régions frontalières, il est indispensable de diminuer au maximum l'effet frontière afin de développer de manière optimale leur potentiel économique dans l'espace de coopération.

Fort de ce constat, le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen a donc décidé de s'appuyer sur la créativité et le potentiel existants des régions frontalières pour soutenir des projets innovants dans trois domaines d'intervention : le développement économique et l'innovation, la valorisation de l'identité économique et l'adaptation du marché du travail et de la formation.

Ces multiples initiatives permettent aujourd'hui d'être à l'origine d'un déploiement économique transfrontalier.

21.372

entreprises conseillées

442.876

entreprises sensibilisées

OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Stimuler** et renforcer le potentiel de croissance économique et d'innovation transfrontalière
- **Développer** et internationaliser l'identité économique de la zone transfrontalière

DONNÉES FINANCIÈRES

- 48 projets soutenus
- 33,1 millions d'euros cofinancés par le FEDER
- 66,2 millions d'euros de budget total

CTE GO-KMO

Centre Transfrontalier des Entreprises – Grensoverschrijdend ondernemerscentrum voor KMO's



Pour un chef d'entreprise d'une zone frontalière, il n'y a parfois que quelques kilomètres à parcourir pour développer son chiffre d'affaires à l'étranger. Mais les barrières sont souvent difficiles à franchir : la méconnaissance de la langue, de la législation ou encore le manque de temps.

Développer son chiffre d'affaires de l'autre côté de la frontière...

Xavier FRUY s'est installé comme traiteur à Courtrai en 2006. Avec son épouse, ils se sont spécialisés dans l'organisation de réceptions pour les entreprises. Ils travaillent essentiellement dans les environs de Courtrai et de Tournai, voire même à Bruxelles, mais pas dans la métropole lilloise qui se trouve pourtant à 30 km de chez eux : les contraintes administratives freinent le traiteur flamand.

« C'est près de chez nous, et pourtant, c'est un autre pays. Quelles seront les différences juridiques, la gestion du personnel, le transport des produits réfrigérés ? Comment s'assurer que nos factures seront bien honorées après un évènement ? Que faire en cas de problèmes ? »

Xavier FRUY,
Traiteur indépendant à Courtrai

... Grâce à de modestes actions

Le Centre Transfrontalier des Entreprises (CTE) est mis sur pied pour aider des indépendants comme Xavier. Afin de dynamiser les relations entre les petites et moyennes entreprises (PME) de France et de Belgique frontalières, les entrepreneurs sont encouragés à s'ouvrir au marché situé de l'autre côté de la frontière. Ils sont conseillés et soutenus par les professionnels issus du CTE, ce qui leur permet de donner une nouvelle impulsion au développement commercial de leur société.

Caroline DE MORRE,
Chargée de mission du projet, explique :

« Il faut dire que les chefs d'entreprise ont souvent une image très nébuleuse de la région voisine. Notre mission consiste à leur montrer que les différences ne sont finalement pas si grandes, et qu'avec de simples petites actions, on peut surmonter les différents obstacles. Cette démarche leur ouvre tout à coup un champ de possibilités et de contacts à côté de chez eux qu'ils n'avaient pas envisagé. »



... Et à un coaching personnalisé

Afin de faire le premier pas vers son voisin, un petit coup de pouce est très souvent le bienvenu.

Les entrepreneurs désireux de se développer de l'autre côté de la frontière bénéficient d'un coaching personnalisé de stratégie commerciale. Ils bénéficient aussi d'un accompagnement individuel dans leurs problématiques règlementaires, qu'elles

soient fiscales, sociales, TVA, normes en vigueur, agréments spécifiques d'accès au marché et à la profession. L'objectif est de permettre un premier accompagnement des entreprises confrontées aux contrôles des inspections du travail, des lois sociales, des services fiscaux et de la TVA des trois versants.

Vincent STIEVENART,
Distillateur français, témoigne :

« CTE nous apporte beaucoup de professionnalisme et nous fournit toutes les informations qu'il nous manque. Être à la tête d'une toute petite entreprise implique de jouer constamment le rôle d'homme-orchestre. Or, on ne peut pas tout connaître sur tout. Passer par des services comme le CTE nous permet de combler nos lacunes. »

Depuis le début du projet en 2008, plus de 400 chefs d'entreprises ont bénéficié de l'expertise des partenaires du CTE. Une trentaine de séminaires et de séances d'informations ont été suivis par plus de 700 participants. En outre, 80 TPE et PME ont valorisé leur savoir-faire sur 5 salons professionnels dans le cadre de villages transfrontaliers.



Nom du projet	CTE GO-KMO	
Financement total	4.369.790,04 €	
Part FEDER	2.117.807,23 €	
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2008 – 30 septembre 2012	
Partenaire chef de file	Agence Intercommunale de Développement (IDETA)	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • L'intercommunale IEG • La Maison de l'Entreprise • Hainaut Développement • L'intercommunale BEP • L'intercommunale Idelux • L'intercommunale Igretec • La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille • La Maison des Entreprises de la Thierache et de la Serre 	<ul style="list-style-type: none"> • La Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes • La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne • Unizo Zuid-West Vlaanderen • Unizo Internationaal • Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij West-Vlaanderen • Vlaams Agentschap Ondernemen
Personne de contact	Caroline DE MORRE, Chargée de mission CTE GO-KMO Tél. : +32-(0)69.55.35.25 E-mail : demorre@ideta.be	

www.go-kmo.org

PHYTOBIO



Une utilisation excessive de produits phytosanitaires* d'origine chimique entraîne des conséquences multiples ne s'arrêtant pas aux frontières : dégradation de la qualité des eaux, réduction de la biodiversité en milieu agricole, pollution de l'air et effets sur la population.

Le Professeur Philippe JACQUES, Université de Lille 1, explique :

« La demande est énorme d'un point de vue environnemental. C'est surtout important pour la santé des agriculteurs, car ils sont noyés dans un nuage de composés chimiques. Heureusement, ils commencent à prendre conscience de la dangerosité de ces produits. »

Forts de ce constat, les partenaires se sont associés pour trouver une alternative à l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture. Ils ont alors entamé des recherches pour développer une nouvelle famille de produits phytosanitaires compatibles avec l'environnement.

Une nouvelle famille de molécules...

Tant en France qu'en Wallonie et en Flandre, l'agriculture biologique attire de plus en plus d'agriculteurs, mais le nombre restreint de biopesticides** est un des principaux obstacles pour ceux qui souhaitent emprunter cette voie.

Afin d'encourager leur utilisation, les partenaires du projet recherchent de nouveaux moyens afin

de lutter contre les maladies des plantes, compatibles avec l'environnement. C'est grâce à la mise en commun des connaissances et des compétences de cinq universités et de deux centres de recherche appliquée qu'est née une nouvelle famille de biopesticides.

« Nous n'aurions jamais pu faire émerger de nouveaux produits sans la combinaison des spécificités de chaque partenaire. Cette collaboration confère une plus-value indéniable à l'innovation. »

Pieter VAN NIEUWENHUYSE, Proefcentrum de Kruishoutem

... Pour une agriculture durable et une santé de fer au-delà des frontières

Grâce à l'utilisation de cette famille de biopesticides, les volumes de produits chimiques diminueraient, ce qui impliquerait une diminution de la concentration de substances actives dans les sols et un accroissement de la sécurité des consommateurs :

« D'un point de vue écologique, les molécules développées dans le cadre du projet sont beaucoup moins toxiques que celles qui sont commercialisées aujourd'hui. »

Jovana DRAVEL, Doctorante à l'Université de Lille 1

* Un produit phytosanitaire (étymologiquement : phyto + sanitaire = « santé des plantes ») est un produit utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux.

** Un biopesticide se définit comme tout produit de protection des plantes à base d'organismes vivants ou substances, d'origine naturelle.



Des agriculteurs et des étudiants mis au parfum

Outre la découverte de ces nouvelles molécules, les partenaires promeuvent leur utilisation auprès des agriculteurs de manière à limiter l'usage de produits phytosanitaires polluants.

De leur côté, les étudiants de Master des établissements français, flamands et wallons concernés peuvent se spécialiser au cours de leur formation. Ils abordent les moyens de lutte alternatifs contre les maladies des cultures ainsi que les procédés d'obtention de nouveaux produits efficaces dans ce domaine.

« Il y a eu beaucoup d'échanges, énormément d'interactions. En tant que chercheurs, nous nous connaissons avant INTERREG, et nous connaissons les compétences de chaque laboratoire. Mais c'est grâce à INTERREG qu'il y a eu des collaborations scientifiques qui sont, aujourd'hui, fortement consolidées. Nous continuerons à collaborer étroitement dans le futur. Nous savons maintenant qu'il existe des complémentarités entre des équipes de qualité dans les trois régions. »

Marc ONGENA, Chercheur à Gembloux Agrobiotech

Un intérêt de niveau mondial

Des solutions peuvent être apportées aux problèmes de certains agriculteurs de la région transfrontalière. En outre, ces molécules pourraient protéger des cultures similaires aux nôtres, dispersées dans de nombreuses régions du monde. Cette nouvelle famille de biopesticides est donc promise à un bel avenir.



Nom du projet	PHYTOBIO	
Financement total	1.929.600,81 €	
Part FEDER	947.788,65 €	
Durée du projet	1 ^{er} octobre 2009 – 31 mars 2014	
Partenaire chef de file	Université de Lille 1 - Sciences et Technologies	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Universiteit Gent • Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech • Université de Reims Champagne-Ardenne • Université du Littoral Côte d'Opale • Provinciaal proefcentrum voor de Groenteteelt Oost-Vlaanderen 	<ul style="list-style-type: none"> • INAGRO - Interprovinciaal Proefcentrum voor de Biologische Teelt • Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas de Calais
Personne de contact	Pr. Philippe JACQUES , Professeur à l'Université de Lille 1 Tél. : +33-(0)3.28.76.74.40 E-mail : philippe.jacques@polytech-lille.fr	

<http://phytobio.univ-lille1.fr>

TANDEM



Soutien aux entreprises à potentiel d'innovation par des tandems transfrontaliers de centres d'expertise et d'institutions de connaissance.

Le projet Tandem stimule, concrétise et encourage la collaboration transfrontalière entre les acteurs des mondes de la connaissance et de l'industriel. Afin de soutenir les entreprises dans leur potentiel d'innovation, des « tandems » sont créés entre les centres de connaissance, les entreprises et les centres d'expertise.

« Les entreprises et les centres de connaissance de Flandre occidentale et du Nord de la France ne se considèrent pas assez. En Flandre occidentale, elles ont le regard dirigé vers Bruxelles ; dans le Nord de la France, vers Paris. Dans un tel schéma, les deux côtés se tournent le dos. Mais après tout, une frontière n'est jamais plus qu'une ligne sur une carte. »

Marie VAN LOOVEREN,
Coordinatrice du projet

Des duos de choc au service de l'innovation

Un modèle sur-mesure de coopération transfrontalière est développé pour promouvoir l'innovation dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) :

« L'idée générale, c'est d'observer dans quelle mesure il est possible de stimuler certains secteurs en Flandre et dans le Nord-Pas de Calais en faisant travailler ensemble des acteurs de connaissance et des entreprises ».

Joost INGELS,
Chargé de projet à la Hogeschool West-Vlaanderen

Une fois le modèle établi, des « tandems » sont créés au niveau des clusters (centres d'expertise, entreprises, institutions de connaissance) et sont ainsi soutenus. Afin de concrétiser la création de « tandems » opérationnels, les acteurs sont invités à signer des accords de coopération. Après leur création, les partenaires opèrent comme interface entre le monde académique et les entreprises.

Différents domaines accueillent cette coopération transfrontalière : les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'image, l'alimentation et la santé, le textile et les nouveaux matériaux, les transports et la logistique, ainsi que les technologies propres.

Lors de rencontres, les « tandems » se rassemblent autour d'une thématique d'intérêt commun afin de discuter des questions cruciales relatives à leur future coopération.



le terrain. En outre, les entreprises ont davantage accès à la connaissance en exploitant les compétences dont elles ont besoin. Valoriser les complémentarités leur permet de développer de nouveaux produits, d'améliorer leurs processus structurels, d'être innovantes au niveau organisationnel, etc.

Une confrontation « expérience - créativité » qui suscite l'intérêt

Pour l'entreprise, rencontrer les nouvelles générations signifie également repérer de nouvelles idées, de nouveaux concepts auxquels elle n'avait jamais songé auparavant. Ces échanges permettent de stimuler la créativité et l'innovation.

Maxence DEVOGHELAERE,
Studio de création en jeux vidéo 3Dduo (France) :

« Cette collaboration permet aux étudiants de voir comment un jeu est développé, quels en sont les avantages et les inconvénients. Un studio comme le mien a également l'occasion de découvrir de nouveaux talents et d'identifier de bonnes idées de projet. »

Des retombées positives pour tous

L'apport est bénéfique pour les deux parties. Grâce au projet Tandem, les centres de connaissances détiennent à présent une expertise qu'ils peuvent valoriser sur



Nom du projet	TANDEM	
Financement total	2.720.169,18 €	
Part FEDER	1.392.967,54 €	
Durée du projet	1 ^{er} octobre 2011 – 31 décembre 2014	
Partenaire chef de file	POM West-Vlaanderen	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nord France Innovation Développement • Ondernemerscentra West-Vlaanderen • Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai • KU Leuven KULAK • Hogeschool West-Vlaanderen • Katholieke Hogeschool Zuid-West-Vlaanderen • Katholieke Hogeschool Brugge-Oostende • Pôle Maud 	<ul style="list-style-type: none"> • Up-tex • Pictanovo • Pôle BTP • Pôle Medee • Universiteit Gent • Région Nord-Pas de Calais, Direction de l'Action économique • Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université Lille Nord de France
Personne de contact	Marie VAN LOOVEREN, Chargée de projet Tél. : +32-(0)56.28.09.00 / +32-(0)495.50.10.21 E-mail : marie.vanlooveren@ondernemerscentrum.be	

www.project-tandem.eu



EMPLOI ET FORMATION

57.119

personnes formées

La frontière a de nombreux impacts sur l'emploi et la formation des frontaliers. Pour la plupart, traverser la frontière revient à vivre des complications culturelles et linguistiques. Or, se former et travailler de l'autre côté de la frontière est un atout considérable pour un travailleur, un demandeur d'emploi ou un étudiant. Le rapprochement des cultures est bénéfique à un enrichissement tant personnel que professionnel. L'échange d'expériences, de points de vues, de bonnes pratiques est le terreau de toute construction sociétale.

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen permet à chacun d'ouvrir ses horizons en franchissant la frontière. Formations et stages transfrontaliers sont dispensés aux demandeurs d'emploi et aux étudiants pour ouvrir leur horizon professionnel. En parallèle, les travailleurs sont amenés à envisager leur carrière professionnelle à 360° plutôt qu'à 180°.

1.130.552

personnes renseignées sur le marché de l'emploi transfrontalier

OBJECTIF POURSUIVI

- **Renforcer** l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail

DONNÉES FINANCIÈRES

- 20 projets soutenus
- 12,2 millions d'euros cofinancés par le FEDER
- 25,5 millions d'euros de budget total

COBALT



Acquérir des compétences linguistiques reste un défi de taille dans notre société. De nombreuses formules de cours existent pour apprendre la langue du voisin. Mais la plupart d'entre elles requièrent un certain budget, des conditions de participation, beaucoup de temps et de déplacements.

Apprendre les langues gratuitement de chez soi...

Afin de remédier à ces inconvénients, une plateforme d'apprentissage, appelée FRANEL, a été développée et est mise à disposition gratuitement sur Internet. Elle est destinée aux Français, aux Flamands et aux Wallons souhaitant améliorer leur français ou leur néerlandais.

La plateforme offre des activités d'apprentissage interactives, basées sur des reportages télévisés attractifs concernant la région transfrontalière franco-belge.

... Ou sur les bancs d'école

La plateforme est utilisée comme support de formation pour les étudiants de la KU Leuven, de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3 et de l'Université de Mons ainsi que pour les demandeurs d'emploi du VDAB et du Forem.

Les enseignants peuvent également suivre les progrès de leurs étudiants dans l'environnement même. La base de données « Medi@tic » offre par ailleurs une large gamme de vidéos sur différents thèmes et permet aux enseignants de sélectionner sur la base de critères didactiques des documents audiovisuels authentiques.

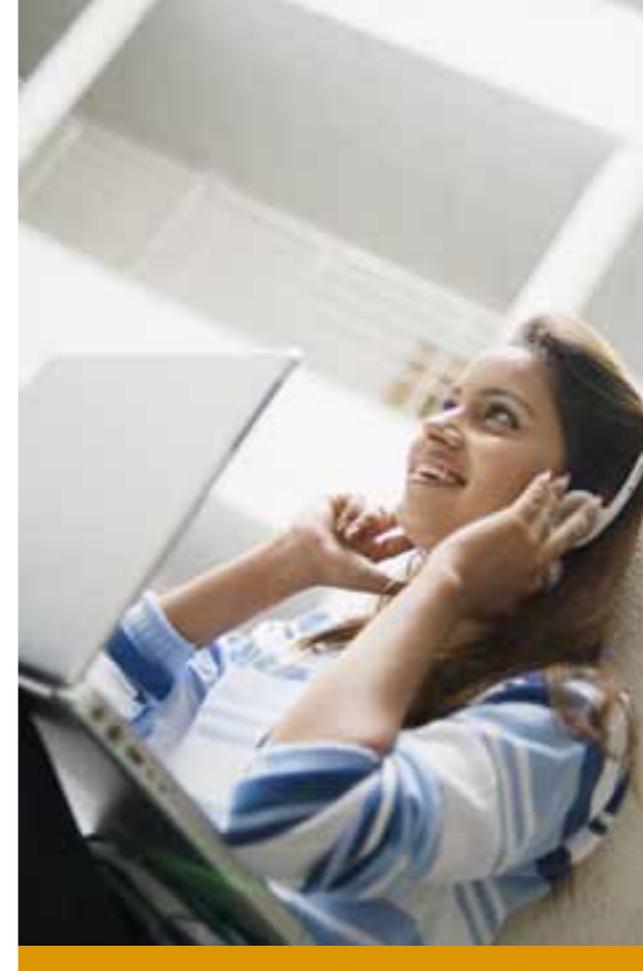
Piet DESMET, Coordinateur du projet, explique :

« Plus qu'un simple outil d'apprentissage, cet environnement de travail peut être déployé chez soi, comme dans n'importe quel contexte éducatif. FRANEL est complémentaire à n'importe quel manuel, à n'importe quel contexte de cours, à toute situation d'apprentissage. »

Nele, Étudiante néerlandophone, témoigne de son expérience :

« FRANEL est un logiciel très intéressant, car il est très complet pour s'exercer, tant à l'oral qu'à l'écrit. On peut surtout entendre d'autres accents que ceux des deux professeurs que nous avons à l'Université. »

Aujourd'hui, plus de 40.000 utilisateurs issus de 1.100 classes et écoles sont inscrits sur la plateforme FRANEL.



Les dernières technologies se mettent au service des langues

Les principes de base du Web 2.0 sont intégrés à l'environnement électronique d'apprentissage. Le nouvel environnement propose entre autres des activités basées sur la reconnaissance et la synthèse vocales.

Des émissions transfrontalières pour mieux connaître ses voisins

Les chaînes de télévision régionales Weo, NoTélé et WTV ont fourni, pour la plateforme, des reportages originaux sur des thématiques transfrontalières, avec un réel degré d'authenticité de la langue. Des émissions de télévision sur la culture, l'économie et la vie quotidienne animent les exercices de compréhension à l'audition dans les niveaux plus élevés.

Pour les degrés inférieurs, des « situations de communication », présentées sous la forme de dialogues, sont adaptées au niveau « de survie » de l'apprenant (A2 du Cadre européen de référence).



Nom du projet	COBALT	
Financement total	1.533.409,83 €	
Part FEDER	777.992,04 €	
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2008 - 28 février 2013	
Partenaire chef de file	KU Leuven Kulak	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Université Charles de Gaulle - Lille 3 • Université de Mons • WTV Zuid 	<ul style="list-style-type: none"> • VDAB • FOREM
Personne de contact	Piet DESMET , Coordinateur du projet Tél. : +32-(0)56.24.61.85. E-mail : piet.desmet@kuleuven-kulak.be	

www.kuleuven-kulak.be/cobalt - www.franel.eu

DISTANCE ZÉRO



Avec l'arrivée des nouvelles technologies et l'engouement pour le développement durable, de nouveaux métiers voient le jour ces dernières années et restent encore peu connus. D'anciens métiers, eux, sont constamment en pénurie.

Des besoins restent à combler

Les entreprises recherchent régulièrement du personnel dans des domaines précis, tels que le secrétariat médical, l'hôtellerie-restauration, etc. Afin de déterminer les réels besoins des entreprises en Wallonie et en Champagne-Ardenne, une étude transfrontalière est réalisée. Des formations transfrontalières sont alors mises sur pied pour tendre vers une meilleure adéquation entre les formations et les besoins du marché.

Yves MAGNAN,
Responsable du centre de formation
FOREM à Dinant :

« L'idée de départ était de créer des parcours de formations qualifiants pour les demandeurs d'emploi des deux zones géographiques au sein de ce grand bassin d'emploi que constituent la Wallonie et la Champagne-Ardenne. »

Des stagiaires formés « en transfrontalier »...

Des Parcours transfrontaliers de formation qualifiante sont créés pour offrir aux bénéficiaires une couverture plus grande d'accès à l'emploi. L'offre proposée en France et en Belgique est commune pour les demandeurs d'emploi. Elle privilégie la mobilité physique et l'insertion transfrontalières des bénéficiaires.

Les stagiaires reçoivent une formation déclinée en trois temps : la formation classique donnée par un formateur, la formation à distance via une plateforme de formation en ligne (dite « e-learning ») et les stages en entreprise des deux côtés de la frontière.

Élodie,
Stagiaire en secrétariat médical :

« La formation dure 11 mois durant lesquels on réalise 2 stages en entreprise. Le premier a lieu dans le pays frontalier et l'autre, dans notre pays. Dans le pays frontalier, le stage dure 15 jours, et dans notre pays il est d'un mois. »



... Pour un europass mobilité !

Au terme de leur formation, les stagiaires se voient décerner un « Euro-pass mobilité ». Ce brevet atteste de leur mobilité et des compétences acquises pendant leur formation.

Ils peuvent le faire valoir au-delà des frontières lors de leur recherche d'emploi.

À ce jour, 185 stagiaires ont bénéficié des formations dans 8 secteurs professionnels tels que la construction, l'industrie de process*, l'environnement et le développement durable, le spectacle vivant, l'hôtellerie - restauration et tourisme, la formation, les télécommunications et les services aux personnes. 163 acteurs du projet ont suivi des formations afin de pouvoir assurer le suivi du projet : sensibilisation au développement durable, administrateur fonctionnel sur Moodle**, animation des parcours de formation sous Moodle, conception des ressources pédagogiques, établissement d'un cahier des charges, promotion de la formation à distance.

* Une industrie de type process est une industrie dans laquelle les matières premières subissent une transformation chimique en plus d'une transformation physique propre au procédé industriel. Les grandes industries process sont l'industrie papetière, les industries agro-alimentaires, les industries chimiques, les industries pharmaceutiques, etc.

** Moodle est une plateforme d'apprentissage en ligne (en anglais : e-learning) sous licence libre servant à créer des communautés s'instruisant autour de contenus et d'activités pédagogiques.



Nom du projet	DISTANCE ZÉRO	
Financement total	2.074.477,08 €	
Part FEDER	683.345,70 €	
Durée du projet	1 ^{er} octobre 2008 - 30 septembre 2012	
Partenaire chef de file	Groupement d'Intérêt Public Education et Formation Tout au Long de la Vie	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le Forem • Direction régionale de l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes • Maison de l'emploi du bassin d'emploi de Charleville-Mézières 	<ul style="list-style-type: none"> • Maison de l'emploi et de la formation de Sedan • Maison de l'emploi et des métiers du bassin rémois • Maison de l'emploi et des métiers du Pays d'Epernay
Personnes de contact	Jean-Yves LEDOUX et Eric ROGER, Coordinateurs du projet Tél. : +33-(0)3.26.61.20.54 E-mail : jean-yves.ledoux@ac-reims.fr	

<http://www.leforem.be/particuliers/seformer/au-dela-de-la-wallonie/distance-zero.html>

L'UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE



La plupart des établissements d'enseignement supérieur européens souhaitent intensifier leurs activités d'internationalisation. Bien souvent, la recherche de partenaires se fait dans le monde entier, en faisant abstraction des opportunités de la région limitrophe. Ainsi, au lieu de se rapprocher, les régions frontalières s'éloignent les unes des autres. La région transfrontalière de la Flandre occidentale, du Hainaut et du Nord de la France a pris cette tendance à contre-pied.

Des échanges de savoirs entre professeurs

La mobilité tout au long de l'apprentissage est un atout majeur pour la croissance et l'emploi. La collaboration dans le domaine de la recherche entre les universités partenaires s'accroît de jour en jour. Les enseignants et les chercheurs qui organisent des activités d'échanges et des rencontres transfrontalières apprennent à mieux se connaître et à collaborer.

Karla BIEBOUW,
Chargée du projet pour la Kulak,
estime que :

« Les échanges entre professeurs rafraîchissent les points de vue, donnent des idées, notamment en recherche, pour créer de nouveaux projets. »

Des échanges d'expériences entre étudiants...

Afin qu'un maximum d'étudiants acquièrent une expérience « étrangère », les partenaires du projet promeuvent les échanges transfrontaliers dans l'enseignement universitaire. Ils ont, entre autres, créé un programme conjoint pour les étudiants du premier cycle, appelé « Honours College ».

Cette initiative extracurriculaire en plus du programme de bachelier permet aux étudiants de se familiariser avec l'expertise des trois régions concernées. Grâce à cette option, ils suivent ensemble des cours et des séminaires dans un domaine spécifique, dispensés et/ou encadrés par des enseignants des trois régions. Outre l'approfondissement de leurs compétences académiques et scientifiques, l'attention est portée sur la découverte des atouts de la région voisine, de l'interdisciplinarité et du multilinguisme.

Raimondo CAVALERI,
Étudiant à l'UCL Mons, témoigne :

« En termes de méthodes, j'ai appris à sortir du cadre académique et à rencontrer des personnes issues du terrain. »

... Pour une mobilité dans le pays voisin

Grâce à ces réalisations, les jeunes deviennent plus mobiles, non seulement dans le domaine de l'enseignement, mais aussi dans leur vie sociale. Les rencontres qu'ils font leur permettent également d'améliorer leurs connaissances du français et du néerlandais.



Quentin SGARD,
Étudiant à l'Université de Lille 3, raconte l'expérience que lui a apporté un tel échange :

« Ce genre de projet permet avant tout de créer des contacts, de découvrir qu'en étudiant à l'étranger avec des homologues d'autres universités, nous allons plus loin que dans les études que nous poursuivons actuellement. Je ne me situe donc plus dans le cadre stricte franco-français; je suis réellement un citoyen européen. »

« Des compétences linguistiques croissantes, une introduction aux différentes cultures, une indépendance accrue et la flexibilité attendue des étudiants contribueront à développer leurs compétences internationales. Franchir la frontière est déjà un premier pas, sans investissement lourd, et qui permet de s'ouvrir aux différences culturelles d'un autre pays. Les jeunes adultes de l'Université métropolitaine jettent un regard positif sur leur région. Ils ont déjà une longueur d'avance par rapport aux autres étudiants dans leur future carrière scientifique comme dans leur future vie professionnelle. »

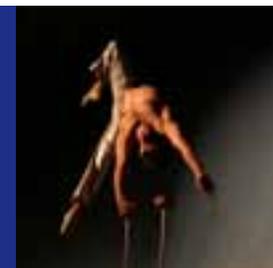
Virginie COUCKE,
KU Leuven Kulak



Nom du projet	L'UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE
Financement total	798.886,70 €
Part FEDER	406.837,20 €
Durée du projet	1 ^{er} septembre 2011 - 31 août 2014
Partenaire chef de file	KU Leuven Kulak
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • UCL Mons • Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Université Lille Nord de France
Personnes de contact	<p>Virginie COUCKE, KU Leuven Kulak Karla BIEBOUW, KU Leuven Kulak Tél. : +32-(0)56.24.61.17 / +32-(0)56.24.64.67 E-mail : virginie.coucke@kuleuven-kulak.be - karla.biebouw@kuleuven-kulak.be</p>
www.metropolitanuniversity.eu	



CULTURE



La culture et le patrimoine sont des atouts exceptionnels pour attirer les populations extérieures à la zone de coopération. Ils contribuent également à renforcer la qualité de vie et l'image interne au sein de la région, celle-ci facilitant l'intégration et la création d'un sentiment d'appartenance à un territoire aussi agréable qu'accueillant.

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen tend à redynamiser cette identité culturelle commune, à chercher les énergies pour en faire des synergies dans lesquelles tout citoyen de la zone transfrontalière peut se retrouver.

2.646

actions culturelles
mises en oeuvre conjointement

782.362

personnes participant aux manifestations culturelles
de l'autre côté de la frontière

OBJECTIF POURSUIVI

- **Accroître et valoriser** les richesses culturelles transfrontalières

DONNÉES FINANCIÈRES

- **33 projets** soutenus
- **21,3 millions d'euros** cofinancés par le FEDER
- **43,3 millions d'euros** de budget total

NEXT FESTIVAL



Les structures organisatrices du festival transfrontalier NEXT se sont associées pour offrir ce qui se fait de mieux dans les arts de la scène contemporains en Europe. Bien qu'axé sur les arts scéniques, le festival pluridisciplinaire présente un mix de disciplines et de formes artistiques différentes. Il accueille des spectacles de référence et des talents en devenir ainsi que de nouveaux développements artistiques.

Une ambition artistique de haut vol

Les partenaires du projet optent pour une collaboration artistique poussée, soutenant tout autant la création que la diffusion des spectacles. Pour y parvenir, ils développent un réseau culturel étendu, renforcent les relations culturelles au sein de la région transfrontalière et dépassent les barrières linguistiques.

Le festival NEXT partage avec son public un authentique mélange d'émotions : des spectacles alternatifs sont créés conjointement avec des artistes français et belges, puis présentés lors du festival, aux côtés de grands noms tels que Jan Fabre.

Didier THIBAUT,
Directeur de La Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq :

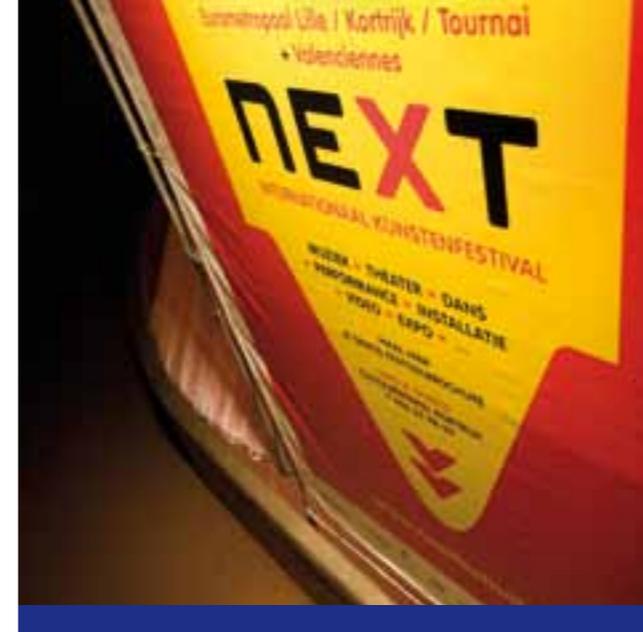
« Un festival, c'est un moment où on peut prendre des risques, où on peut montrer des réalisations extrêmement étonnantes et recherchées. Il y a donc ce côté très performatif, ce travail de recherche, de créations étonnantes, dérangeantes. »

« Le NEXT, est aussi l'occasion de permettre au public de découvrir des spectacles que seuls, sans doute, nous ne prendrions pas le risque de programmer. On a souvent tendance à privilégier la création qui se passe en Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, le festival nous donne l'occasion d'aller à la découverte d'artistes flamands, français ou même de renommée internationale. »

Philippe DEMAN,
Directeur de la Maison de la Culture de Tournai

Des rencontres tonitruantes

Ce brassage des cultures traduit la consistance et la ferveur du festival. Travailler ensemble sur un même projet dans les arts de la scène contemporaine et se produire chez son voisin, c'est fédérer les artistes autour d'un même objectif : mettre les gens en contact avec l'autre région, les autres publics et les autres façons de travailler.



Franky DEVOS,
Centre des Arts Buda à Courtrai :

« Ce que nous faisons, c'est montrer qu'au fond, les gens d'ici ont terriblement envie de travailler ensemble avec les Wallons et les Français du Nord. Dans ces conditions, le problème de la langue n'est qu'une barrière facilement franchie. C'est la preuve qu'il y a une autre façon de penser son identité. »

Une collaboration totale

Le festival est organisé en parfaite collaboration entre les différents partenaires français, flamands et wallons. En témoignent une pro-

grammation artistique et une tarification élaborées en commun. Un spectateur lillois peut par exemple réserver une représentation à Tournai ou à Courtrai depuis sa propre ville.

Le festival se déroule tant sur les sites des partenaires participants que sur d'autres sites. Chaque week-end du festival, l'une des trois zones concernées est mise en valeur.

Les partenaires coproduisent également des œuvres artistiques qui sont produites durant le festival. Ils proposent des résidences aux artistes et font office d'hôtes pour des spectacles transfrontaliers.

Pour un public franco-belge

« Des navettes sont organisées pour aider les frontaliers à découvrir les arts de la scène de la région transfrontalière. Nous allons voir un spectacle à Valenciennes avec des Courtraisiens, ou bien à Lille avec des Tournaisiens, et ainsi de suite. Cela crée des possibilités, des opportunités pour les publics d'aller à la découverte dans la région voisine, d'un côté et de l'autre, d'emmener dans ces régions des artistes phares et de les présenter. »

Benoit GEERS,
Coordinateur du projet

Lors de la 5^e édition en 2012, 11.150 spectateurs ont assisté aux 32 spectacles de théâtre, danse et performance internationaux.



Nom du projet	NEXT FESTIVAL	
Financement total	2.309.547,05 €	
Part FEDER	1.180.000 €	
Durée du projet	1 ^{er} avril 2008 - 31 mars 2012	
Partenaire chef de file	La Rose des Vents	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Espace Pier Pasolini - Théâtre International La Maison de la Culture de Tournai 	<ul style="list-style-type: none"> Cultuurcentrum Kortrijk Kunstencentrum BUDA Kortrijk
Personne de contact	Didier THIBAUT, Directeur de La Rose des Vents Tél. : +33-(0)3.20.61.96.90 E-mail : larosedesvents2@wanadoo.fr	

VIS-À-VIS



Les Flandres belges et françaises recèlent d'un patrimoine musical populaire commun depuis de nombreux siècles : fêtes populaires, carnavals, cortèges, géants, accordéons, marionnettes, fanfares, concerts et festivals de musiques actuelles rythment la frontière franco-belge.

Grâce au projet « Vis-à-Vis », ce patrimoine est mis en valeur dans des productions musicales communes, la transmission des savoirs, la création d'emploi et l'insertion des personnes en difficulté sociale.

Ces actions permettent également aux publics, aux artistes et aux acteurs culturels de circuler davantage sur le territoire transfrontalier. C'est aussi une manière innovante de promouvoir l'identité culturelle transfrontalière et de stimuler le patrimoine de la musique populaire et non-classique.

« L'expérience de coopérer avec des Wallons et des Français est très enrichissante parce que nous constatons que nous partageons une histoire et une culture communes. Grâce à « Vis-à-Vis », nous pouvons développer des projets et des productions sur ce thème. »

Joachim WANNYN,
Association flamande « Krak » à Avelgem

Des créations transfrontalières

Grâce aux différentes résidences auxquelles ont pris part les artistes français et belges, de nombreuses productions musicales transfrontalières ont vu le jour et ont été valorisées dans les festivals de la région.

L'Orchestre International du Vetex, composé de musiciens français, wallons et flamands, est soutenu par le projet « Vis-à-Vis ». Cette fanfare atypique prend du plaisir à faire de la musique ensemble, sans se soucier des frontières. Aujourd'hui, elle a sorti un disque intitulé « Total tajine » et s'est produite en Belgique et en France, mais aussi en Serbie.

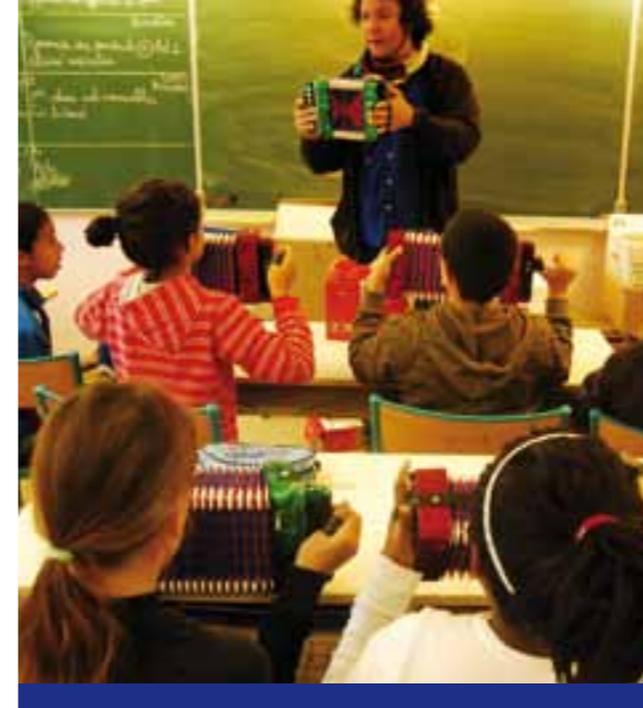
« Tournai, Lille, Courtrai... ce sont bien des frontières administratives et linguistiques. Mais on les surmonte automatiquement. Pour nous, elles n'existent pas vraiment. »

Jean-Baptiste LISON,
Orchestre International du Vetex

Les créations sont mises en valeur lors d'événements transfrontaliers (tels que les fêtes de quartiers transfrontalières) qui interprètent la musique populaire (par ex. l'accordéon et les fanfares) de manière contemporaine et innovante.

Une culture commune, une valeur ajoutée économique

Cette culture commune peut aussi générer une importante valeur ajoutée économique dans différents secteurs d'activité et contribuer à la construction de l'identité culturelle du territoire.



Une réinsertion professionnelle possible

Des demandeurs d'emploi issus de Flandre et du Nord ont l'occasion d'effectuer un stage au sein d'équipes d'événements (montage de scène, décoration de salles, préparation de catering). Grâce à cette expérience de travail concrète, à un travail sur leurs attitudes et à l'acquisition de compétences techniques, un tel stage leur permet ensuite de décrocher un emploi dans le domaine culturel.

« Les personnes qui composent cette équipe ont vécu des expériences très précieuses. D'abord et surtout parce que la nature du travail faisait partie de leurs intérêts, mais également parce que la plus-value se situait dans le fait que ces activités se déroulaient dans un cadre transfrontalier. »

Piet DECOSTER,
Directeur de Via Lactea

Piet DECOSTER, Coordinateur du projet :

« Vis-à-Vis est un projet qui se focalise sur les ressemblances et les différences entre les trois régions. Nous constatons que les différences peuvent être une source d'inspiration pour les artistes, car ces derniers peuvent découvrir leur propre identité via la musique. C'est pourquoi nous les encourageons à travailler de l'autre côté de la frontière. »

Grâce à la formation et aux conseils donnés à plus de 2.500 professionnels de la culture, 26.863 personnes ont traversé la frontière pour participer aux activités organisées par les partenaires du projet.



Nom du projet	VIS-À-VIS	
Financement total	2.478.540,48 €	
Part FEDER	1.269.496,34 €	
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2008 - 31 décembre 2011	
Partenaire chef de file	Via Lactea	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rock In Faches • Culture et Flonflons Flandres • Cultuurcentrum Brugge • Krak 	<ul style="list-style-type: none"> • De Poort • Autour des Rythmes Actuels • L'Accordéon, moi j'aime ! • Kunstencentrum BUDA Kortrijk
Personne de contact	Piet DECOSTER, Directeur de Via Lactea Tél. : +32-(0)69.77.09.00 E-mail : Piet.decoster@skynet.be	

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Nos régions recèlent un patrimoine historique très développé, comme en témoignent les reconnaissances de l'UNESCO. Ce secteur en pleine évolution a encore besoin de se professionnaliser et de se structurer pour proposer des produits touristiques transfrontaliers intégrés. Le tourisme est également créateur d'emplois et tend à devenir un secteur à fort potentiel économique.

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen tend à créer des liens d'une région à l'autre en développant et en professionnalisant une offre touristique intégrée. Dans un tel cadre, les acteurs du tourisme travaillent ensemble pour faire de la région transfrontalière une destination touristique d'excellence.

9.600

professionnels formés et conseillés
dans les secteurs touristique et culturel

1.883.685

touristes participant aux activités touristiques de
l'autre côté de la frontière

OBJECTIF POURSUIVI

- Développer et professionnaliser une offre touristique intégrée

DONNÉES FINANCIÈRES

- 24 projets soutenus
- 24 millions d'euros cofinancés par le FEDER
- 60,3 millions d'euros de budget total

RÉGION DE LA LYS

de la source à l'embouchure

Pour faire de la Région de la Lys une destination touristique transfrontalière d'excellence, les partenaires du projet développent conjointement des actions dans les domaines du patrimoine industriel et culturel, du tourisme fluvial, de la randonnée et des loisirs nautiques.

La vie quotidienne des habitants de la Région de la Lys se voit améliorée grâce au développement de leur cadre de vie : de nouvelles infrastructures voient le jour tandis que d'autres sont (ré)aménagées. Les touristes, eux, peuvent pleinement profiter des richesses que leur offre la région.

Dormir dans les bras de Dame Nature

Quelques communes françaises et flamandes qui longent la Lys mettent l'accent sur le développement durable grâce aux « Écolodges », des cabanes sur pilotis en ossature bois et toiture végétale. Cette nouvelle formule d'hébergement a vu le jour il y a quelques années sur les bords du fleuve pour permettre aux randonneurs de continuer leur périple et de loger en pleine nature.

« Vous savez, si on avait pu les construire dans les arbres, j'aurais été la première candidate. C'est formidable de vivre dans la nature le matin et de se réveiller là, avec les oiseaux, et son petit-déjeuner. »

Annie VAN CORTENBOSCH,
Présidente de Lys Sans Frontières à Sailly-sur-la-Lys

Et faire de la randonnée à vélo de Lisbourg à Gand

Les bords de la Lys offrent de nombreuses possibilités d'activités, dont la randonnée et le deux-roues. Depuis quelques années, la Flandre occidentale développe un réseau de pistes cyclables autour de la Lys.

Du côté français, la randonnée à vélo est une forme nouvelle de tourisme au vert qui fait l'objet d'une véritable demande et rencontre un franc succès.

Annie DREESEN,
Propriétaire d'un Bed & Breakfast :

« Les gens ont compris que la Région de la Lys avait sa propre identité. Et c'est particulièrement intéressant car on peut aller de sa source, de Lisbourg à Gand, simplement en longeant le fleuve. »



Pour un tourisme aux perspectives économiques

Dans un souci d'action commune entre la France et la Flandre, la promotion, la communication et le marketing sont gérés par les partenaires d'une même voix. Ainsi, de nombreux outils de communication sont créés de manière à faire de la Région de la Lys une marque touristique forte sur les scènes nationales et internationales.

Et les touristes sont de plus en plus nombreux à traverser la frontière pour découvrir les facettes de la Lys :

« Nous avons réussi à augmenter la notoriété de cette Région de la Lys flamande du côté français. Et nous voyons que le nombre de Français qui font la traversée vers la Flandre est en constante augmentation ces dernières années. »

Dieter DEPRAETERE,
Toerisme Leiestreek Courtrai

Annie DREESEN :

« Je fais ça depuis 8 ans, et au début je n'avais absolument aucun francophone. Pas un seul. Maintenant, grâce aux services touristiques flamands et français qui font le lien entre tous les endroits situés le long de la Lys, de plus en plus d'allophones viennent en vacances dans la région. »

Pour Annie et ses compères, le nombre de courts séjours et de nuitées est en augmentation. Et elle en témoigne : « Unir les forces françaises et belges pour développer le tourisme dans la région, ça marche ! ». Elle estime que la coopération transfrontalière n'a pas seulement un impact sur le tourisme, mais aussi sur l'économie.

Depuis 2008, 448.000 personnes provenant de l'autre côté de la frontière ont été les « touristes de quelques jours » en France et en Belgique.



Nom du projet **RÉGION DE LA LYS DE LA SOURCE À L'EMBOUCHURE**

Financement total 14.247.399,29 €

Part FEDER 4.964.155,46 €

Durée du projet 1^{er} janvier 2008 – 31 décembre 2014

Partenaire chef de file Lys Sans Frontières

- Partenaires**
- Westtoer (Bruges)
 - Toerisme Leiestreek (Courtrai)
 - Lys sans Frontières (Sailly-sur-la-Lys)
 - Communauté de Communes Artois-Lys (Lillers)
 - Ville de Waregem
 - Communauté de Communes Flandre-Lys (La Gorgue)
 - Commune de Zwevegem
 - Ville d'Armentières
 - Ville d'Aire-sur-la-Lys
 - Commune de Sint-Martens-Latem
 - Commune d'Ingelmunster
 - Ville de Roeselare
 - Commune de Wevelgem
 - Commune de Dentergem
 - Commune de Fiefs
 - Ahoi asbl (Courtrai)
 - Ville de Deinze
 - Ville de Gand
 - Ville de Harelbeke
 - Ville d'Izegem
 - Ville de Courtrai
 - Commune de Kuurne
 - Ville de Menin
 - Commune de Spiere-Helkijn
 - Toerisme Kortrijk
 - Toerisme Oost-Vlaanderen (Gand)
 - VVV West-Vlaamse Scheldestreek (Bossuit)
 - Ville de Wervik
 - Commune de Wielsbeke
 - Commune de Zulte
 - Ville d'Halluin
 - Ville de Saint-Venant
 - Ville de Lespesses
 - Ville de Ham en Artois
 - Ville de Gonnehem
 - Office de Tourisme du Pays de la Lys Romane
 - Les amis du Bastion Nord de Saint-Venant
 - Ville d'Erquinghem-Lys
 - Communauté de Communes du Pays d'Aire
 - Ville de Sailly-sur-la-Lys
 - Ville de Wittes
 - Ville de Commines-Warneton
 - B.W.M. 't Veer, atelier protégé Menen

Personnes de contact **Valérie GRIMBERT**, Directrice de Lys Sans Frontières
 Tél. : +33-(0)3.21.25.10.68
 E-mail : v.grimbert@lys-sans-frontieres.org

Fien VANDENHEEDE, Responsable de projet de Westtoer
 Tél. : +32-(0)56.24.99.98
 E-mail : fien.vandenheede@westtoer.be

www.lys-sans-frontieres.org - www.toerisme-leiestreek.be





SANTÉ ET VIE QUOTIDIENNE

Pour que les populations développent un sentiment d'appartenance au territoire transfrontalier et s'identifient à celui-ci, il est indispensable d'agir au niveau du quotidien des populations frontalières. Elles bénéficient des services existants de part et d'autre de la frontière ou de nouveaux services transfrontaliers adaptés à leurs besoins. Les flux ainsi induits par la mise en réseau ou le partage de services contribuent aussi au rapprochement des populations, à une meilleure connaissance réciproque et au renforcement de l'identité transfrontalière.

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen tend ainsi à prévenir les risques, à faciliter l'accès aux soins de part et d'autre de la frontière et à mettre en place des plans d'urgence concertés face aux risques industriels.

141.756

personnes utilisant l'offre de services transfrontaliers

9.664.184

personnes sensibilisées à l'identité transfrontalière

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Optimiser l'accès à l'offre de services et d'équipements en matière de santé et de social pour les populations frontalières
- Mener des actions communes et intégrées en matière de vie quotidienne transfrontalière

DONNÉES FINANCIÈRES

- 32 projets soutenus
- 17 millions d'euros cofinancés par le FEDER
- 34,4 millions d'euros de budget total

APPORT

Aide à la Préparation des Plans Opérationnels des Risques Transfrontaliers



Le 30 juillet 2004, l'explosion de la conduite de gaz à Ghislenghien marque les esprits : 24 morts et 132 blessés en font une des catastrophes industrielles les plus meurtrières de Belgique.

Au moment de porter assistance aux victimes, des lacunes se révèlent : un excès d'ambulances et un manque de camions-pompiers. Là, les professionnels réalisent à quel point coordonner les services de secours français et belges devient primordial.

Yves VAN DE VLOET,
Coordinateur du projet, raconte:

« Ghislenghien démontre la nécessité de pouvoir disposer de moyens de secours en nombre et en qualité lorsqu'il faut prendre en charge des dizaines de blessés dont de nombreux brûlés, tout en combattant les incendies consécutifs à l'explosion de la canalisation de gaz.

Et plus généralement, les conséquences d'une pollution de l'Escaut due à un rejet polluant et toxique ne s'arrêteront pas aux frontières administratives belges et françaises. »

C'est pourquoi les officiers de sapeurs-pompiers français et belges en arrivent à la conclusion suivante : en matière de sécurité, on n'appartient pas à un pays mais à un bassin de risques.

Peu importe la nationalité de celui qui porte secours à la population, c'est le délai d'intervention qui prime. C'est ainsi que naît le projet APPOINT.

Pour mieux réagir ensemble

Le centre multidisciplinaire d'exercices pratiques installé à Lens (Belgique) permet de dispenser des sessions de formation communes aux acteurs du secours de la zone transfrontalière (sapeurs-pompiers, policiers et ambulanciers).

Pour mieux connaître notre territoire transfrontalier

Une cartographie commune des risques de la zone frontalière a été créée afin d'améliorer l'efficacité des acteurs du secours. Des plans d'urgence ont donc été conçus pour les installations classées (les SEVESO - soit relatives à des accidents industriels - et non SEVESO), les transports de matières dangereuses, les canalisations et les infrastructures de transport.

« Bien sûr, le risque zéro n'existe pas... mais aujourd'hui, les systèmes, les plans d'interventions et les modes de fonctionnement permettent d'abolir complètement la frontière franco-belge. »

Christian CHOCQUET,
Préfet délégué pour la défense et la sécurité,
zone de défense Nord



Mieux se connaître pour mieux se protéger

Le recueil « Risques technologiques transfrontaliers : de la prévention à la gestion des accidents » (2011) centralise :

- les outils de prévention permettant de réduire le risque de répétition des phénomènes dangereux
- les outils de prévision des accidents afin d'anticiper toutes les mesures nécessaires à prendre en cas d'accident
- la gestion opérationnelle des accidents technologiques
- l'étude des accidents transfrontaliers passés afin de repérer les lacunes des interventions, combler les déficiences et généraliser les bonnes pratiques.

Pour agir vite ensemble...

... un centre de dispatching est nécessaire de chaque côté de la frontière. Le centre créé en Belgique est calqué sur l'organisation existante des secours français qui disposent déjà d'un tel outil.

... le Détachement de Liaison et d'Évaluation (DLE), ce nouveau binôme franco-belge d'officiers de sapeurs-pompiers, assiste le commandant des opérations.

En tant que détenteur des informations sur les moyens disponibles de part et d'autre de la frontière

- il facilite la prise en charge des renforts frontaliers et la remontée d'informations vers les centres opérationnels des deux pays
- il permet d'adapter les renforts aux besoins du terrain.

« Aujourd'hui, le projet permet une continuité de l'action des secours publics face à un accident ou à une menace transfrontalière »

Colonel Philippe BIZET,
Chef d'État-major de la zone de défense et de la sécurité Nord



Nom du projet	APPOINT	
Financement total	1.597.519,75 €	
Part FEDER	800.822,96 €	
Durée du projet	1 ^{er} février 2009 - 30 juin 2014	
Partenaire chef de file	La Régie Provinciale Autonome de Financement et de Gestion des services incendie du Hainaut	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Province de Hainaut • État-major de la zone de défense Nord • Direction Régionale de l'Environnement et du Logement Nord - Pas de Calais • Institut Scientifique de Service Public • Centre Informatique du Hainaut 	<ul style="list-style-type: none"> • S.D.I.S. 59 - Service Départemental d'Incendie et de Secours • Département Agriculture Ressources Naturelles et Environnement • Service Interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile
Personne de contact	Yves VAN DE VLOET, Coordinateur du projet Tél. : +32-(0)65.38.24.85 E-mail : yvesvandevloet@hotmail.com	

www.interreg-appoint.eu

COSANTRAN / COSANWALFRAN / COSANVLAAMSFRAN / RENCOSANTRAN

Afin de mutualiser leurs moyens, les établissements français et belges ont signé des conventions de partenariat au bénéfice de la population frontalière.

Les patients de la zone transfrontalière peuvent donc être soignés de l'autre côté de la frontière, bénéficier des services et de la technologie de pointe et être pris en charge par les régimes de sécurité sociale de leur propre pays.

Être soigné de l'autre côté de la frontière

Le Centre Hospitalier Universitaire de Dinant accueille, chaque année, plusieurs milliers de patients français. En 2003, l'hôpital de Givet (France) a fermé ses portes aux 7.000 habitants de la ville et de ses environs. Mais depuis 2004, les futures mamans de cette région ne doivent plus parcourir que 20 km pour parvenir à l'hôpital de Dinant, au lieu des 60 km qui les séparent de l'hôpital de Charleville-Mézières. Aujourd'hui, les habitants de Givet ont pris l'habitude de traverser la frontière.

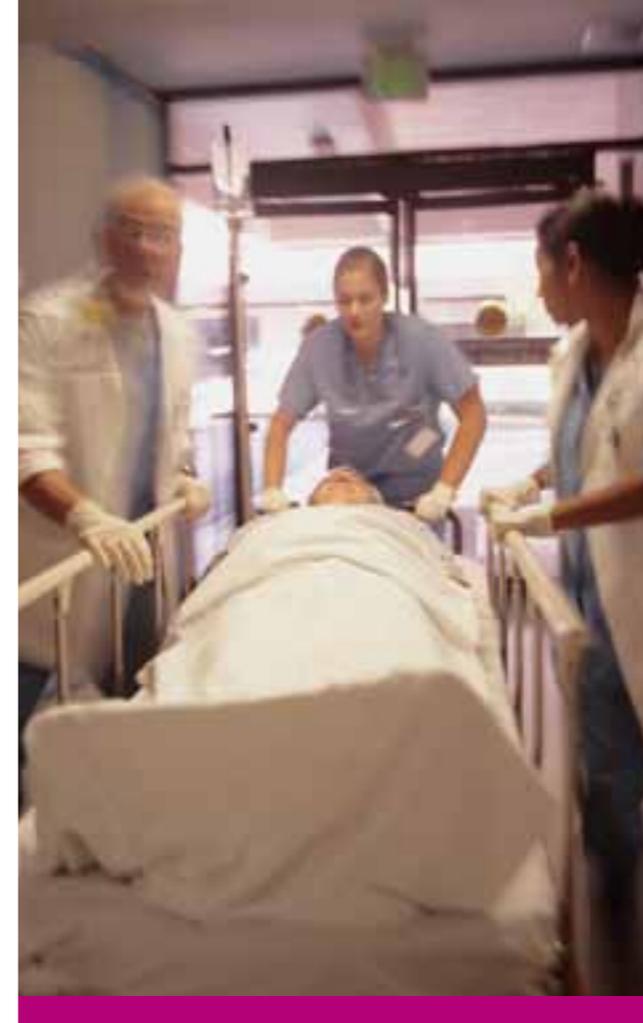
Des exemples comme celui-ci existent tout le long de la frontière franco-belge

Depuis plus de 10 ans, les ambulances ne connaissent plus de frontière. Quelle que soit la nationalité de celui qui est en danger, les services de secours belges et français se mobilisent pour venir en aide aux citoyens et, si nécessaire, pour les conduire dans l'hôpital le plus proche. Cela représente un gain de temps vital et un confort certain pour le patient.

« Nous sommes malheureusement aujourd'hui dans un monde où les moyens alloués à la santé sont en constante diminution : un certain nombre de techniques coûtent de plus en plus cher car elles sont de plus en plus sophistiquées. En mutualisant les moyens, le citoyen aura plus facilement accès aux soins de santé les plus coûteux. Et pour nous le citoyen, ce sont nos patients. »

Docteur Patrick GOLDSTEIN,
Directeur du Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille

Depuis 2008, 48.200 personnes ont bénéficié des services de soins de l'autre côté de la frontière et 34 services de soins ont été intégrés au réseau transfrontalier : une coopération qui permet, pour la France et la Belgique, de réaliser des économies d'échelle considérables.



Bénéficiaire des services et de la technologie de pointe

Aujourd'hui, un patient frontalier peut recourir aux services et aux technologies disponibles de l'autre côté de la frontière. Ce patient est alors reconnu et pris en charge comme cela aurait été le cas dans son pays d'origine.

Daniel LENOIR,
Directeur de l'Agence régionale de la santé du Nord-Pas de Calais nous raconte son expérience :

« La coopération transfrontalière nous a permis d'investir en imagerie médicale d'un côté de la frontière au bénéfice des Français et des Belges. Les patients ont donc la chance de bénéficier de tout l'appareillage, de radios, scanners et autres dont dispose l'hôpital dans lequel ils sont soignés.

L'oncologue de Mons a également pu venir travailler à l'hôpital de Maubeuge, ce qui a permis de maintenir une filière oncologique à Maubeuge. »

Être pris en charge par les régimes de sécurité sociale

En termes de formalités, les démarches administratives ont été fortement simplifiées pour celles et ceux qui reçoivent des soins dans un établissement situé de l'autre côté de la frontière franco-belge. Une fois soignés, les patients bénéficient du système de remboursement applicable dans leur pays.

Les résultats sont aujourd'hui remarquables, comme le souligne Eric LUYCKX, Directeur de l'hôpital Yperman à Ypres :

« Comme la carte Vitale règle tous les problèmes administratifs, nous avons dissipé les doutes sur le remboursement des frais et les formulaires à remplir. »

« C'est un moment très important le soin qu'on peut donner à un patient, la maladie contractée et la manière dont on va le prendre en charge. Soigner un malade issu de l'autre côté de la frontière, c'est créer une citoyenneté commune, c'est ne plus faire attention à l'effet frontière et aux divergences qui existent entre les populations. Surtout dans les régions frontalières. Surtout entre la France et la Belgique. Si elles existent, ce sont des frontières artificielles. »

Henri LEWALLE,
Coordinateur des projets INTERREG de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé

« Ce qui m'intéresse dans la coopération transfrontalière, c'est qu'elle n'est pas uniquement destinée au monde de technocrates. Il s'agit plutôt d'un programme qui est au service du citoyen. Et si on réfléchit sur les modèles d'une Eurorégion ou d'une Eurométropole qui effacent les frontières, je pense que la coopération est porteuse d'avenir et d'espoir pour ceux qui, demain, pourraient être nos patients. »

Docteur Patrick GOLDSTEIN,
Directeur du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille



Nom du projet	COSANTRAN & RENCOSANTRAN	COSANWALFRAN	COSANVLAAMSFRAN
Financement total	1.456.827,07 €	783.086 €	492.888 €
Part FEDER	736.382,07 €	394.543 €	252.738 €
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2008 – 31 décembre 2014	1 ^{er} janvier 2008 – 30 juin 2013	1 ^{er} janvier 2008 – 31 décembre 2013
Partenaire chef de file	Observatoire Franco-Belge de la Santé		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes • Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais • Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail du Nord-Est • Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes • Union Nationale des Mutualités Libres • Union Nationale des Mutualités Socialistes • MGEN des Ardennes Mutuelle Générale de l'Education Nationale • Union Nationale des Mutualités Chrétiennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes • Union Nationale des Mutualités Socialistes • Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais • Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail du Nord-Est • Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes • Union Nationale des Mutualités Libres 	<ul style="list-style-type: none"> • Caisse Régionale d'Assurance maladie Nord-Picardie • Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais • Union Nationale des Mutualités Libres • Union Nationale des Mutualités Chrétiennes

Nom du projet	COSANTRAN & RENCOSANTRAN	COSANWALFRAN	COSANVLAAMSFRAN
Personnes de contact	Henri LEWALLE, Coordinateur des projets de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé Tél. : +32-(0)2.246.39.22 E-mail : henri.lewalle@mc.be		Jean HERMESSE, Directeur de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé Tél. : +33-(0)3.20.05.74.00 E-mail : ofbs@cram-nordpicardie.be
www.ofbs.eu			



PLATE-FORME DROGUES ET ACTIONS DE PRÉVENTION GLOBALE EN MILIEUX FESTIFS

Les boîtes de nuit accueillent des jeunes issus de tous horizons. Or, jusqu'il y a 10 ans, la prévention était uniquement réalisée au niveau national pour tenter de responsabiliser les jeunes quant aux risques qu'ils peuvent encourir lorsqu'ils font la fête. Aucune coordination transfrontalière de la prévention n'existait, alors même que les professionnels de la prévention étaient confrontés à des jeunes issus de l'autre côté de la frontière, ayant pour certains, une langue différente, ou encore d'autres mœurs.

Une équipe de prévention transfrontalière...

Aujourd'hui, les organisateurs d'événements festifs et des villes se coordonnent pour faciliter les interventions de sensibilisation auprès des jeunes dans les milieux festifs. Des professionnels et des bénévoles interviennent en équipe dans les boîtes de nuit et lors des grands festivals se déroulant dans la zone transfrontalière. Ils informent les fêtards des risques encourus à la suite de la consommation de drogues tant licites qu'illicites ainsi qu'aux prises de risques sanitaires et environnementales.

Dominique DAVID,
Responsable Prévention de la Ville de Mons,
en témoigne :

« Les boîtes de nuit belges de la zone transfrontalière accueillent un public composé de 80 % de Français. Pour pouvoir toucher les jeunes avec des outils qui leur parlent mais aussi qui tiennent compte de leur culture, de leurs habitudes, il était plus que nécessaire de pouvoir travailler sur l'aspect transfrontalier avec un partenaire français. »

... Pour des soirées de qualité

« Le plus gros risque, comme dans toutes les consommations, c'est le manque de mesure »

Dominique DAVID,
Responsable Prévention de la Ville de Mons

Afin de sensibiliser les jeunes à une consommation modérée, un nouveau label de qualité a été développé en partenariat avec les responsables d'établissements nocturnes et les organisateurs de grandes manifestations. Via le label « Quality Night », les patrons de mégadancings s'engagent à garantir des normes de bien-être identiques dans les différents milieux festifs (eau gratuite, bouchons d'oreille, formation/sensibilisation du personnel, préservatifs, informations, système d'alerte, etc.).

« Grâce au label « Quality Night », les démarches ont permis de ne pas mettre uniquement l'accent sur le côté festif et artistique des boîtes de nuit mais aussi, sur le clubbing responsable et la qualité de l'accueil. »

Rylia VAN LOO,
Cogérante de H2O Club à Pecq



« Comme pour chaque drogue, différents modes d'utilisation existent, il est nécessaire d'adapter les informations, les conseils et le matériel au public-cible et à l'individu. À travers des enquêtes et des questionnaires, nous essayons de développer une nouvelle vision des habitudes de consommation, des tendances, des stratégies de limitation des risques, etc. »

Bart VANDE KERCKHOVE,
Coordinateur de Vitalsounds à Menin

... Au service d'une jeunesse transfrontalière

La responsable d'un megadancing impliqué dans le projet se rend compte à quel point la présence des services de prévention est bénéfique pour ses jeunes clients :

« La plupart du temps, il s'agit de jeunes qui ont des questions et qui ne savent pas à qui les adresser. Bizarrement, ils trouvent les explications ici, en sortie, dans une boîte de nuit. Quelqu'un de compétent sait de quoi il parle et a les réponses à leurs questions. »

Chaque année, 60 actions de prévention et de réduction des risques sont réalisées dans une dizaine d'établissements festifs différents.

Plus de 7.000 personnes bénéficient d'entretiens individuels de chaque côté de la frontière. Sans juger les propos. Sans idées moralisatrices.



Nom du projet	COORDINATION FRANCO-FLAMANDE D' ACTIONS DE PRÉVENTION GLOBALE EN MILIEUX FESTIFS	PLATE-FORME TRANSFRONTALIÈRE DES USAGES DE DROGUES ET AUTRES CONDUITES À RISQUE
Financement total	996.450 €	979.206,57 €
Part FEDER	488.050 €	481.883,28 €
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2010 - 31 décembre 2013	1 ^{er} octobre 2008 - 30 avril 2014
Partenaire chef de file	CAW Stimulans	Service Prévention de la Ville de Mons
Partenaires	SPIRITEK	
Personnes de contact	Bart VANDE KERCKHOVE Coordinateur Vitalsounds Tél. : +32-(0)56.51.44.13 E-mail : bartvandekerckhove@cawstimulans.be	Dominique DAVID Responsable du Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Mons Tél. : +32-(0)65.31.90.19 E-mail : dominique.david@ville.mons.be

TRANSIT / TRANSPULS / TRANSACTUA

Des esprits se rencontrent, des idées naissent... et avec elles, de nouveaux dialogues se créent entre la France, la Wallonie et la Flandre. Un Belge qui travaille en France ou un Français qui monte un projet en Belgique constituent des témoignages que les trois chaînes de télévision locales de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai diffusent pour les citoyens de la région transfrontalière.

Un dialogue commence entre les trois télévisions locales...

Les trois télévisions locales : Weo en France, NoTélé en Wallonie et WTV en Flandre ont imaginé rapprocher les cultures françaises et belges en diffusant des émissions présentées en français et en néerlandais.

Jean-Pierre WINBERG,
Directeur de NoTélé à Tournai, témoigne :
« Ce sont trois télévisions locales qui décident de travailler ensemble de manière à ouvrir totalement les œillères, aller au-delà des a priori qu'on pouvait avoir les uns envers les autres. »

Marleen VERFAILLIE,
Directrice de la télévision locale flamande WTV à Roeselaere, vit au quotidien les différences culturelles dans son travail :

« Ce qui m'intéresse le plus dans les émissions transfrontalières, c'est qu'on apprend à mieux se connaître de manière professionnelle et que l'on découvre les différences et les particularités. Les Flamands ont un passé culturel différent des francophones. Et pourtant nous avons les mêmes intérêts et nous coopérons à travers les mêmes thèmes, ce qui les rend d'autant plus intéressants. »

... Et se poursuit dans des émissions transfrontalières

Des émissions de télévision transfrontalières ont été enregistrées en France, en Wallonie et en Flandre pour illustrer la vie culturelle, économique et quotidienne des voisins transfrontaliers et leur montrer ce qui se vit et s'anime au-delà de la frontière, à quelques kilomètres de chez eux.

Pour échanger sur l'économie, la culture et l'actualité

• **TRANSIT** témoigne d'expériences économiques et informe la population sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière de manière à créer du mouvement sur les plans économique et social : des entrepreneurs flamands en pénurie de main d'œuvre vont se fournir en Wallonie, des chefs d'entreprise français se développent en Belgique, etc.

• **TRANSART** présente un tour d'horizon des manifestations culturelles les plus emblématiques de la région transfrontalière : NEXT Festival à Courtrai-Lille-Tournai-Valenciennes, Razor Reel Festival à Bruges ou encore l'ouverture du Louvre-Lens. Grâce à ce magazine culturel



commun, les populations de la zone prennent davantage conscience de l'appartenance à un même territoire et des richesses culturelles et patrimoniales des différentes entités qui composent l'Eurométropole.

• **TRANSACTUA** traite des sujets d'actualité qui ne sont pas couverts par les chaînes nationales des deux pays et qui sont liés au territoire transfrontalier. Ce magazine transfrontalier favorise la connaissance réciproque des centres d'intérêt régionaux, et a fortiori le dialogue et le débat. Il traite des sujets phares de la semaine et donne le sommaire de l'actualité économique et culturelle en renvoyant vers les magazines TRANSART et TRANSIT.

« Avec l'ensemble de ces domaines, on couvre ce qui fait le champ du citoyen transfrontalier. »

Jean-Pierre WINBERG,
Directeur de No télé



Nom du projet	TRANSIT	TRANSPULS	TRANSACTUA
Financement total	1.153.350 €	1.611.555,26 €	949.178,61 €
Part FEDER	586.350 €	818.446,97 €	482.304,11 €
Durée du projet	15 octobre 2007 - 15 octobre 2011	15 octobre 2007 - 29 février 2012	1 ^{er} octobre 2008 - 31 décembre 2011
Partenaire chef de file	VOKA (Kamer van Koophandel West-Vlaanderen)	NOTELE (Télévision de la Wallonie Picarde)	C.H.O.Q. (Contribuons à un Hainaut Occidental de Qualité)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie Picarde Chambre de Commerce et d'Industrie de Franco-Belge AVS Oost-Vlaamse Televisie 	<ul style="list-style-type: none"> Centre Régional de Ressources Audiovisuelles VOKA AVS Oost-Vlaamse Televisie 	<ul style="list-style-type: none"> PictaNovo VOKA
Personnes de contact	Patrice BAKEROOT, Directeur de VOKA Tél. : +32-(0)56.23.50.55 E-mail : patrice.bakeroot@voka.be	Jean-Pierre WINBERG, Directeur de Notélé Tél. : +32-(0)69.89.19.19 E-mail : notele@notele.be	Hélène SENELLE, Conseillère de formation au C.H.O.Q. Tél. : +32-(0)69.45.55.78 E-mail : choq@choq.be

LE FONDS MICRO-PROJETS

Le Fonds micro-projets constitue l'un des 197 projets du Programme. Au total, ce fonds englobe 62 micro-projets qui bénéficient de subventions européennes couvrant l'ensemble de leurs dépenses et pour un montant maximum de 20.000€. Les domaines sont particulièrement variés : la culture, l'action sociale, le tourisme, l'économie, la santé, le sport, l'éducation et l'environnement.

Un fonds destiné aux petites structures

Il tend à valoriser les régions frontalières et à stimuler leur développement, à réunir les citoyens, à mettre en œuvre des actions communes pour effacer les frontières... Il contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire transfrontalier.

Le Fonds micro-projets a donc été conçu pour aider les petites structures telles que les associations, les organisations publiques et parapubliques ou encore des communes qui n'ont pas les moyens financiers, l'infrastructure ni le personnel pour s'impliquer dans de grands projets.

Une collaboration citoyenne pour la construction d'une identité européenne

Les micro-projets assurent un rôle moteur dans la coopération transfrontalière car ils agissent localement et régionalement, donc à proximité du citoyen. Grâce aux actions soutenues, la politique européenne de cohésion devient plus tangible pour de nombreux citoyens, car les réalisations concrètes et leur utilisation transfrontalière sont vécues quotidiennement. En outre, le Fonds micro-projets offre une grande opportunité pour la société civile de participer directement à la mise en œuvre des projets locaux et ainsi de concrétiser les idées des citoyens.

Le Fonds micro-projets vécu par les citoyens français et belges

« Les trois associations du projet prennent des initiatives pour la protection d'espaces naturels artificiellement divisés par la frontière. En France et en Belgique, nous travaillons sur les mêmes problématiques sans vraiment savoir ce que chacun faisait. Nous avons donc décidé de travailler main dans la main pour mieux nous connaître, échanger sur nos pratiques et aborder les mêmes thématiques ensemble. Aujourd'hui, nous organisons de nombreuses activités en transfrontalier avec nos voisins (visites, gestions de sites, actions de terrain, conférences, etc.) ».

Vincent SWINNEN,
Coordinateur du micro-projet « Transnatha »



Hein MORTIER,
Coordinateur du micro-projet « REMO » :

« Nous avons publié les témoignages des frontaliers français et flamands sous forme de livre. Ils nous ont donné leur impression sur le travail transfrontalier dans les usines de textiles du Nord de la France. Ces témoignages ont été complétés par des documents issus d'archives.

Nous avons également créé une pièce musicale et théâtrale transfrontalière. Les artistes étaient originaires de France et de Flandre. Ensemble, ils ont fait découvrir aux publics une partie de ce patrimoine transfrontalier très précieux. »

Lander VANDROEMME,
Coordinateur du micro-projet « Bordermixer » :

« Grâce à notre collaboration avec l'association « Bouche-à-oreilles », nous avons enfin réussi à mobiliser le public flamand lors du Sapi festival qui se déroule chaque année à Bailleul, à la frontière franco-belge. Et pourtant, faire traverser un public néerlandophone pour se rendre au festival n'était pas gagné d'avance. Depuis que nous avons mis en place une campagne de communication bilingue, le public flamand est de plus en plus présent. Les artistes et les écoles belges répondent présent pour créer de nouvelles dynamiques transfrontalières. »

« Nous avons constaté que les accords politiques existaient entre la France et la Belgique concernant la prise en charge des soins de santé de l'autre côté de la frontière. En théorie du moins, car dans les faits, aucune réalisation concrète n'avait jusqu'alors été référencée.

Dans la pratique, lorsqu'un hôpital accueille un patient, il doit avant tout pouvoir identifier les personnes qui demandent des soins.

En France, il existe des cartes Vitales et un lecteur de carte spécifique. Le premier défi a été de faire accepter le lecteur des cartes vitales en Belgique. Le second challenge était de pouvoir mettre à jour les cartes vitales pour qu'elles reflètent les données administratives réelles une fois que le patient a été soigné de l'autre côté de la frontière. Dans un second temps, nous avons travaillé sur la facturation afin que les gens puissent être remboursés par le système de santé dont ils sont membres.

Côté belge, c'est la carte d'identité électronique qui règlera tout. Les lecteurs de carte vitale français pourront lire, à compter d'octobre 2013, la carte d'identité belge et récupérer ainsi les données administratives.

Au départ, le projet ciblait 20.000 personnes susceptibles de passer la frontière pour aller se faire soigner dans le seul bassin de Givet. À terme, la population cible représente 6 millions de personnes.»

Patrick DE BAERE,
Coordinateur du micro-projet « Samardmut »

« Nous avons réuni les étudiants en horticulture et les étudiants des beaux-arts belges pour réaliser un court-métrage transfrontalier. Chacun d'entre eux a apporté de quoi rendre le projet possible : des savoir-faire et des matériaux pour les premiers, une technique artistique pour les seconds.

La semaine de résidence a été le temps fort du projet. Cette expérience a été enrichissante pour les étudiants des deux côtés de la frontière. Le projet a permis de mélanger deux mondes complètement différents, ce qui l'a rendu riche en débat, en connaissance et en reconnaissance. J'en garde un très bon souvenir. Les élèves aussi. Tout le monde a eu l'occasion de vivre des moments formidables. »

Olivier BRONGNIART,
 Coordinateur du micro-projet
 « La fleur dans tous ses états »

Sylvianne DAENEKINDT,
 Coordinatrice du Fonds micro-projets

« Ces micro-coopérations entre les Flamands, les Français et les Wallons sont à l'origine de l'effacement de la frontière. Grâce à ces projets réalisés à petite échelle, le Fonds micro-projets contribue de manière importante à la construction de la citoyenneté européenne. Chaque personne qui y prend part devient alors un citoyen européen à part entière. »



Nom du projet	LE FONDS MICRO-PROJETS
Financement total et Part FEDER	1.228.557 €
Durée du projet	1 ^{er} janvier 2009 – 31 décembre 2014
Partenaire chef de file	Province de Flandre occidentale
Personne de contact	Sylvianne DAENEKINDT, Coordinatrice du Fonds micro-projets à la Province de Flandre occidentale Tél : +32-(0)50.40.34.19 E-mail : sylvianne.daenekindt@west-vlaanderen.be
www.interreg-fwvl.eu	



GESTION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



10.892
structures rurales accompagnées

161
partenariats soutenus, assurant une gestion transfrontalière du territoire

Malgré une absence d'obstacles naturels, la frontière apparaît dans la zone de coopération comme un frein à une gestion commune du territoire et de ses ressources naturelles.

La zone de coopération est caractérisée par des noyaux urbains, des aires industrielles en mutation, des zones rurales ou semi-industrielles et des espaces naturels. Ces espaces offrent des caractéristiques similaires de part et d'autre de la frontière et nécessitent donc une approche transfrontalière au niveau de leur gestion.

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen prône uniformément dans ses projets, et sur tout son territoire concerné, la valorisation et la protection des ressources naturelles et de la biodiversité en éveillant les citoyens à gérer les espaces naturels et à s'inscrire dans une perspective de développement durable.

2.453.602
personnes sensibilisées à l'environnement

617.306
personnes impliquées dans une démarche de développement durable

OBJECTIFS POURSUIVIS

- **Gérer et valoriser** conjointement les ressources naturelles et le cadre de vie dans un objectif de développement durable
- **Développer une démarche concertée** en matière de gestion du territoire urbain et rural
- **Assurer et promouvoir** les activités rurales durables transfrontalières

DONNÉES FINANCIÈRES

- 40 projets soutenus
- 24,6 millions d'euros cofinancés par le FEDER
- 51,1 millions d'euros de budget total

DURAGR'ISO 14001

Il y a quelques années, des agriculteurs français et belges ont choisi de diminuer l'empreinte environnementale de leur exploitation agricole. Ils se sont alors tournés vers la norme ISO 14001 de manière à protéger l'environnement. Aujourd'hui, ils vont plus loin et s'engagent dans une démarche de développement durable qui porte attention à la personne, à l'environnement et à l'économie.

Devenir acteur du changement dans son exploitation...

Pour y parvenir, chaque exploitant établit ses propres objectifs en fonction de ses potentialités, de ses ressources :

« La norme ISO 14001, c'est une amélioration continue de la gestion de l'entreprise. »
Melanie VANSTAEN, Inagro à Rumbeke-Beitem

De manière structurée, le cycle débute par une analyse qui détecte les risques environnementaux potentiels. Puis, un plan d'actions est mis en place afin de limiter les impacts environnementaux. Au terme de ce plan d'actions, les agriculteurs reçoivent officiellement leur certificat ISO 14001 attestant de l'approche durable avec laquelle ils gèrent leur exploitation.

« ISO 14001 nous a montré que ce travail efficace est la bonne route à suivre. En pratique, on a diminué notre utilisation d'insecticides pour promouvoir les pesticides biologiques, et cela fonctionne très bien ».

Jos DEPOTTER,
Agriculteur flamand

... Ça se fait ensemble

Aujourd'hui, des rencontres sont organisées entre les agriculteurs français et belges afin qu'ils puissent partager leur expérience et échanger sur leurs pratiques.

Françoise THILMANY, Centre Wallon de Recherches Agronomiques à Gembloux

« Fonctionner en groupe a aussi comme avantage de les aider à ne pas baisser les bras et à toujours rester dynamiques. Pour cela nous avons mis en place différents groupes pilotes. »

Une équipe de professionnels les soutient dans la mise en œuvre de leur plan d'actions. Les outils de gestion utilisés par les agriculteurs membres de l'asbl DurAgr'ISO sont informatisés et mis à disposition des autres membres. Les étapes de reconnaissance de la certification sont également conçues pour aider les agriculteurs à voir l'évolution de leur démarche globale en termes de développement durable.



« Nous voulons montrer au public que, même si nous travaillons la terre, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour respecter les normes que l'on nous impose. Comme nous nous rendons les uns chez les autres pour en discuter, nous nous ouvrons beaucoup plus au monde et essayons, par les démarches ISO 14001, d'avancer ensemble dans la même direction. »

Thibault ALLEAUME,
Agriculteur wallon

Pour anticiper les réglementations

Les réglementations en matière agricole évoluent constamment de manière à respecter de plus en plus l'environnement. Obtenir la norme ISO 14001, c'est aussi anticiper ces réglementations et être les premiers agriculteurs avertis de tout changement.

« Par rapport aux enjeux réglementaires, nous avons gagné en sérénité car nous pouvons maintenant anticiper. »

Chantal BEUNEKEN,
Agricultrice française

Aujourd'hui, 110 exploitations s'impliquent dans une politique agricole durable pour limiter les pollutions et l'érosion. Cela représente 18.466 hectares de surfaces agricoles.



Nom du projet		DURAGR'ISO 14001	
Financement total		1.528.815,49 €	
Part FEDER		719.892,80 €	
Durée du projet		1 ^{er} janvier 2009 - 30 juin 2012	
Partenaire chef de file		Centre Wallon de Recherches Agronomiques	
Partenaires		<ul style="list-style-type: none"> Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs Parc Naturel du Pays des Collines Peri G Terr'Avenir Picardie Inagro Association des Agriculteurs Biologiques de Picardie OCACIA - Organisme certificateur français 	<ul style="list-style-type: none"> PROCERVIQ - Organisme d'expertise et de certification belge Faune & Biotopes asbl Interprovinciaal Proefcentrum voor de Aardappelteelt vzw ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie OPA Qualité Ciney
Personne de contact		Françoise THILMANY, Attachée scientifique au Centre wallon de Recherches Agronomiques Tél. : +32-(0)61.23.10.10 E-mail : f.thilmany@cra.wallonie.be	

PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT



« Le paysage n'est que le reflet de la manière dont la société s'organise dans toutes ses dimensions. Pour comprendre le paysage, il faut d'abord comprendre la société qui est derrière, qui le structure et qui le façonne. »

Daniel BODSON,
Professeur à l'Université Catholique de Louvain

Un même territoire façonné par ses habitants français et belges

Reconnaître un territoire, c'est avant tout reconnaître les habitants qui y vivent. Au cours des siècles, les habitants du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique et du Parc naturel régional Scarpe-Escout en France ont créé autour d'eux des lieux de vie. Afin de mettre en valeur cet héritage, les partenaires de ces deux parcs voisins collaborent pour créer un réel continuum écologique et naturel. C'est ainsi qu'est né le Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.

Aujourd'hui, le Parc fait l'objet d'une démarche globale de gestion commune qui provient des acteurs du territoire eux-mêmes.

Michel MARCHYLLIE,
Parc Naturel Régional Scarpe-Escout, explique :
« C'est une dynamique issue du terrain qui est remontée pour agir dans tous les domaines : l'éducation à l'environnement, la gestion de l'eau, la nature, l'aménagement du territoire, des paysages. Cette dynamique s'est renforcée et diversifiée ».

Un parc aménagé par chacun...

Afin de gérer communément le parc, ses habitants sont invités à signer une charte selon laquelle ils acceptent de soigner leur jardin et leur terrain d'une

main verte et écologique. Aucun pesticide n'est le bienvenu pour les potagers qui sont donc entretenus en communion avec la nature environnante.

Francis LIBERT,
Habitant du parc, il raconte comment les gestionnaires du parc et leurs experts le soutiennent dans ses démarches :

« Auparavant, mon terrain était une ancienne friche industrielle qui accueillait une sucrerie. C'est un grand terrain. J'avais donc envie de le mettre en valeur tout en respectant la biodiversité. J'ai signé une charte avec le Parc et ses experts m'aident à deux niveaux : le fauchage des prés - l'exportation du produit de fauche - et la taille des arbres têtards. Le parc réalise une expertise et me conseille dans les actes à poser. »

D'une éco-citoyenneté transfrontalière à une sensibilisation des plus jeunes

De plus en plus, le sentiment d'appartenance au Parc est renforcé grâce à la mobilisation de la population. Les outils et les moyens adaptés à une éco-citoyenneté active sont mis à disposition de la population du Parc : un parcours interactif sur le thème de la forêt, des outils de sensibilisation ou encore des fauteuils « tout terrain » destinés aux personnes handicapées. Pour aller plus loin, 20.000 enfants et leurs enseignants ont bénéficié de sorties éducatives.



© David Delecourt

il constitue un outil d'aide à la décision pour garantir une harmonie entre les paysages actuels et à venir. Et selon l'évolution des contextes structurel et législatif français et belges, des actions de gestion de l'eau sont adaptées à l'ensemble du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut.

... Et pour tous

Semée de petites routes pavées, la « Route paysagère » emmène tout visiteur du Parc à contempler ce qui l'entoure et à s'attarder sur des éléments paysagers remarquables. « Le Parc est doté d'une richesse patrimoniale et culturelle qui est le témoin de l'évolution du mode de vie, des mentalités, autant que le paysage a façonné ces modes de vie et ces mentalités. La route paysagère nous emmène dans des endroits où les gens ont évolué depuis des siècles. »

Vincent BERTOLI,
Foyer socio-culturel d'Antoing

Vers un observatoire des paysages et une gestion partenariale de l'eau

Par le biais de la photographie, un observatoire des paysages est créé afin de suivre les évolutions paysagères d'un site ou d'un territoire donné. Destiné à illustrer le territoire et son devenir, sur la base d'une participation citoyenne soutenue,

Aujourd'hui, près de 450 hectares de sites naturels sont gérés par les habitants et les gestionnaires du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut. Afin de sensibiliser les citoyens et de les accompagner dans une démarche d'éco-citoyenneté, de nombreuses animations sont menées auprès des écoliers du Parc et de leurs familles.



Nom du projet		PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT
Financement total		4.599.300 €
Part FEDER		2.229.650 €
Durée du projet		1 ^{er} juillet 2007 - 31 décembre 2011
Partenaire chef de file	Commission de gestion du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout Syndicat Mixte des Parcs Naturels Régionaux du Nord-Pas de Calais Division de la Nature et des Forêts de la Région wallonne 	<ul style="list-style-type: none"> Syndicat mixte pour l'Aménagement hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas-Escout Education nationale de Lille Le Boulon Foyer culturel de Péruwelz Foyer socio-culturel d'Antoing Foyer culturel de Beloeil
Personne de contact	Reinold LEPLAT, Directeur administratif du Parc naturel des Plaines de l'Escaut Tél. : +32-(0)69.77.98.70 E-mail : rleplat@plainesdelescaut.be	

PROJETS 2007-2013

À CONSULTER SUR
LE CD-ROM EN ANNEXE

THÉMATIQUE 1 : Recherche, innovation et développement économique

- RECY-POLYMER
- TRANSIT
- TRANSDIGITAL
- CTE GO-KMO
- PHYTOBIO
- CTE GO-KMO EUROMETRO-POLE
- HYBRIPROTECH
- SENSOPLAST
- BLUESEL
- TRANSVAL
- C2A (CONNECT TO ALL)
- NAVARE
- NUTRISENS
- NANOLAC
- PLASMOBIO
- PLATE-FORME FRANCO-WALLONNE DES BUSINESS ANGELS
- TRANS'ECO
- TRIPOD
- CTBBH II
- GEDSET
- BATI D²
- ETOILE +
- DIMETEX
- AGROCALAGE
- PRISTIMAT
- GTTI
- POLYCHANVRE
- CATARR
- IODDE
- REVORGREEN
- HATRIUM II
- PRISTIPIM
- PRISTIMAT²
- PRISTIFLEX
- CIS2T
- PRISTIMED
- IMARK
- TRITEX
- INNOVATION IN THE HEART OF EUROPE
- GODIS
- TRANSVISITE
- PERSO-MED
- TANDEM
- WISE
- ZEETEX
- ALLIATRA
- FUTUROTExTIEL'08
- PROTER
- INVEST IN EUROMETROPOLIS
- FORUM DE L'EMPLOI EUROMETROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

THÉMATIQUE 2 : Emploi et formation

- COBALT
- FORUM DE L'EMPLOI
- TRANSFORMATION
- PISTES - VOLET FORMATION-INSERTION
- MULTIFORM
- DESIR
- CECN II
- PRODOC
- METALIKA
- DISTANCE ZERO
- FIIER-T
- DURADOM
- RE-EMPLOI
- COMPETIC
- FORM@BOIS
- SAPSF
- COMPETENCES BOIS
- KESS
- UNIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE

PROJETS 2007-2013

À CONSULTER SUR
LE CD-ROM EN ANNEXE

THÉMATIQUE 3 : Culture

- NEXT - FESTIVAL
- TRANSPULS
- TRANSFORM
- NEXTWORKS
- LE PLOT
- LES TRANSFRONTALIÈRES
- LA VIRGULE
- MUSIQUE EN SOL MINEUR
- OPERA POPULAIRE DES HAINAUTS
- MANEGES
- ROULEZ JEUNESSE
- ROBOTRANS
- LES EFFRONTERIES
- BORDERLINE II
- ESPACE(S) SON(S) HAINAUT
- L'ESCAUT EN DEVENIR
- E.D.U.
- LES EFFRONTERIES II
- 4X4 FOCUS PASSPARTOUT
- TRAFFIC
- VIS-À-VIS
- MÉMOIRE COMMUNE
- TRANSMUSSITES
- FLAMUSE
- VOISINS
- BRULAIS
- CLASSICA SCOPE
- MUSE
- ROUT'ART
- TROTTOIRS
- SANS BORNES
- TRANSDANSE
- 300 ANS DE FRONTIÈRE

THÉMATIQUE 4 : Développement touristique

- LA VOIE ROMAINE EN TERRITOIRE NERVIEN
- DEULYS
- LKT TOURISME
- LE COLLIER DE PERLES
- PISTES - VOLET PATRIMOINE
- INNO RANDO POUR TOUS
- ICI
- EURAPHIS III
- LE TERHISTOIRE
- AT-GPS
- PARCOURSAMBRE
- LA MEUSE ET VOUS
- GREEN LINKS
- KID WAPI NORD
- RIEN À DÉCLARER
- LA GRANDE GUERRE
- MIRRA
- RÉGION DE LA LYS
- VALORISATION TOURISTIQUE DU LITTORAL WESTKUST - FLANDRE CÔTE D'OPALE
- MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE
- WESTHOEK SANS FRONTIÈRE
- RÉGION DE LA LYS SANS FRONTIÈRES - PHASE 2
- CÔTE À CÔTE - PHASE 2
- I3VT-2GBF - ITINÉRAIRES VÉLOS-ROUTES / VOIES VERTES TRANSFRONTALIÈRES

PROJETS 2007-2013

À CONSULTER SUR
LE CD-ROM EN ANNEXE

THÉMATIQUE 5 : Santé et vie quotidienne

- COSANTRAN
- SAM EUROMETROPOLE
- RENCOSANTRAN
- FRONTIERES INVISIBLES
- TRANSACTUA
- ALPHA ET OMEGA
- FONDS MICRO-PROJETS
- EUREGIO TV
- COSANWALFRAN
- PLATEFORME DROGUES
- GENERATIONS EN SANTE
- THIERACHE SANTE
- PISTES - LOGEMENT
- ICAPROS
- OBESITE QUARTIERS NORD-
- HAINAUT
- THIERACHE SANTE PREVENTION
- NATATION SANS FRONTIERE
- INFORMATION JEUNESSE
- CAPACITATION CITOYENNE
- RECITS
- APPORT
- MIX NOMADE
- COSANVLAAMSFRAN
- URSA FLANDRES II
- COOPÉRATION HOSPITALIÈRE FLANDRE MARITIME
- COORDINATION FRANCO-FLAMANDS EN MILIEUX FESTIFS
- APPRENDRE LA DIVERSITÉ
- GECT DUNKERQUE
- IRFT-GRFN - ITINÉRAIRES RÉCRÉATIFS ET FONCTIONNELS TRANSFRONTALIERS
- POUR UNE JEUNESSE TRANSFRONTALIERE
- ARRIVEE
- TRANSSPORT

THÉMATIQUE 6 : Gestion du territoire et développement durable

- PROSENSOLS
- CARTORA
- DOSTRADE
- BIPS
- VETABIO
- ACCUEIL À LA FERME EN RÉGION TRANSFRONTALIÈRE
- DUR AGR'ISO 14001
- APBM
- BIODIMESTICA
- ENVIRODOC
- PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT
- REDUGAZ
- ACVTEX
- EUROWOOD IV
- ECO-CONSTRUCTION
- ECOQUART' AISNE-WALLONIE
- SUSTAINABLE USE OF NITROGEN (SUN)
- HABITECO
- PLICI
- P2IH INONDATIONS HOUILLE
- TRANS-FORMATION PATRIMOINE
- VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU PNTH
- TRANSBIOFRUIT
- AGRIFUTUR
- TRANSPOP II
- INTERHERBE
- MER ET POLDER
- JADE 2
- MAÎTRISER LES ENERGIES
- SEDIMENT
- CRESEY
- CORRID'OR
- AEROPA
- EMMA
- LUPIN
- PAYSAGES EN TRANSFORMATION
- PLACE JACQUES DELORS
- TERCO
- TRAVAILLER MIEUX POUR MIEUX VIVRE DE L'ÉLEVAGE LAITIER
- EDUFERM

NOTES

INTERREG efface les frontières

Le Programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen est mis en œuvre avec le concours de l'Union européenne (Fonds Européen de Développement Régional).

La Wallonie, Autorité de gestion du Programme, coordonne la réalisation des actions transfrontalières en partenariat avec :

- les Préfectures de Région Nord - Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne ;
- les Régions Nord - Pas de Calais (chef de file français), Picardie, Champagne-Ardenne ;
- les Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, des Ardennes ;
- la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- la Région flamande ;
- les Provinces de Flandre occidentale (chef de file flamand) et orientale.

www.interreg-fwvl.eu



Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional



Les partenaires



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



PRÉFET DE LA RÉGION
PICARDIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS



PRÉFET
DE LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE



PICARDIE
LA RÉGION



RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE



Nord
Département



Pas-de-Calais
Le Département



GÉNÉRAL
CONSEIL
L' AISNE



ARDENNES
Conseil Général

Vlaamse overheid



west-vlaanderen
de gebinten provincie



Provincie
Oost-Vlaanderen
Voor ieder van ons